

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2017**

**AGENCE D'URBANISME  
REGION NIMOISE ET ALESIENNE**

Vous trouverez dans ce document les comptes rendus d'exécution des missions menées dans le cadre du Programme Partenarial de Travail de l'A'U pour l'année 2017.

Pour chaque mission inscrite au Programme de travail, vous pouvez prendre connaissance des objectifs attendus en début d'année et du compte-rendu final d'avancement. S'il y a lieu, par mission, sont également indiqués les livrables produits.

Les livrables accessibles à tous sont consultables sur le site internet de l'A'U : [www.audrna.com](http://www.audrna.com)

Pour accéder à l'ensemble des livrables, vous êtes invités à vous rapprocher de l'A'U (Nelly Arnéguy – 04.66.29.12.12) ou à vous connecter à votre espace adhérent dans DocA'U : [docau.audrna.com](http://docau.audrna.com) (identifiant disponible auprès de Nelly Arnéguy).

## SOMMAIRE DES ETUDES

### 1 – Connaissance et Observation

Observatoire du foncier .....	7
Observatoire de l'immobilier d'entreprises de Nîmes Métropole.....	8
Analyse des écosystèmes industriels .....	9
Observatoire des risques.....	10
Observatoire des déplacements .....	11
Exploitation de l'EMD (hors PDU) de Nîmes Métropole .....	12
Atlas de l'Enseignement supérieur du Pôle métropolitain Nîmes Alès .....	13
Observatoire du suivi du parc social .....	14
Observatoire des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville .....	15
Observatoire des sites et des projets de Nîmes Métropole .....	16
Observatoire du PLH de Nîmes Métropole .....	17
Observatoire des copropriétés de Nîmes Métropole .....	18
Observatoire des copropriétés d'Alès Agglomération .....	19
Observatoire de suivi des SCoT .....	20
Cart'A'U et partage des connaissances .....	21
Ressources documentaires .....	22
Collecte, traitement et exploitation de BDD et SIG .....	23

### 2 – Travail en réseau et animation

Animation territoriale .....	25
Programme d'activité A'U et animation partenariale .....	26
Travail en réseau des agences d'urbanisme d'Occitanie .....	27
Activités FNAU et formation .....	28
Contribution aux appels à projets .....	29
Recherches prospectives et partenariats.....	30
Ecomobilité sur le territoire alésien.....	31
SCoT Uzège Pont du Gard : Atelier Formes urbaines et densité.....	32
Evènementiels A'U .....	33
Communication et valorisation des missions A'U .....	34

### 3 – Stratégie et planification

Portrait du Pôle métropolitain dans l'Occitanie.....	36
Pôle métropolitain Nîmes Alès : Formation professionnelle .....	37
Portrait d'une nouvelle agglomération Alès Agglomération .....	38
Bilan et potentiel de fréquentation de la ligne TER Alès-Nîmes.....	39
Suivi des projets communautaires du territoire alésien.....	40
Accompagnement à la structuration territoriale d'Alès Agglomération .....	41
Projet de territoire de Beaucaire Terre d'Argence .....	42
Projet de territoire Nîmes Métropole 2030.....	43
Programme Local de l'Habitat de Nîmes Métropole .....	44
Plan de Déplacements Urbains de Nîmes Métropole.....	45
PDU de Nîmes Métropole : Exploitation de l'EMD .....	46
Suivi transversal des démarches cadres et des projets .....	47
Compensation environnementale et agricole .....	48
Accompagnement des documents d'urbanisme de Nîmes Métropole.....	49
Schéma de développement des ZAE de Nîmes Métropole .....	50
Suivi révision PLU de Nîmes .....	51
Accompagnement au PLU de Jonquières Saint Vincent .....	52
Accompagnement au PLU de Bellegarde.....	53
SCoT Uzège Pont du Gard : Accompagnement sur PADD et DOO.....	54
SCoT Uzège Pont du Gard : Armature Trame verte et bleue.....	55
SCoT Sud du Gard : Mise à jour du diagnostic et de l'EIE .....	56
SCoT Sud du Gard : Accompagnement sur PADD et DOO .....	57
SCoT Sud du Gard : Armature Trame Verte et Bleue.....	58

### 4 – Aménagement et projets urbains

Projets urbains autour des haltes ferroviaires de Nîmes Métropole .....	60
Stratégie foncière pour les projets de Nîmes Métropole .....	61
Valorisation et développement des ZAE de Nîmes Métropole .....	62
Mutation des ZAE communales sur le territoire de Nîmes Métropole .....	63
Projets des quartiers NPRU de Nîmes.....	64
Reconstitution de l'offre locative sociale.....	65
OPAH RU Anduze.....	66

OPAH RU multisite de Beaucaire Terre d'Argence.....	67
Suivi et accompagnement du projet quartier gare.....	68
Analyse de la vacance commerciale en cœur de ville alésien .....	69
Densification des ZAE d'Alès Agglomération (Bruèges et Croupillac).....	70
Quartier Richelieu : accompagnement OPAH RU .....	71
Extension PSMV de Nîmes : Diagnostic socio-démographique et habitat .....	72
Plan de jalonnement piéton de Nîmes.....	73
Suivi des grands projets urbains nîmois.....	74
Nouvelles Formes Urbaines en Cévennes - Saint Privat des Vieux.....	75
Charte préservation et compensation des espaces agricoles dans le Gard .....	76

# 1 – CONNAISSANCE ET OBSERVATION

## Observatoire du foncier

Pilote AU : DAVID RETOURNA

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

Face à l'enjeu que représente la question foncière dans un territoire soumis à une forte pression, l'A'U s'est engagée dès 2003 dans l'observation des disponibilités offertes par le territoire en zones à urbaniser, complétée à partir de 2009 par l'observation des potentialités des zones urbaines sur les secteurs à enjeux (agglomérations et EPCI dotés d'un PLH et secteurs autour des haltes ferroviaires).

La dernière mise à jour des données a été réalisée en 2015. La valorisation des travaux a été pour partie faite en 2016 avec l'animation de séminaires et de groupes de travail techniques sur les territoires de Nîmes Métropole et Alès Agglomération.

### Objectifs :

La mission vise à poursuivre la valorisation des données de l'observatoire foncier pour :

- partager les enjeux issus de l'analyse des disponibilités et de l'évolution constatée,
- mobiliser les élus et les partenaires sur l'intérêt de prendre appui sur l'observatoire pour conduire des politiques foncières,
- inscrire la question foncière dans une démarche prospective.

Un travail plus spécifique autour de l'évaluation des capacités de densification à l'échelle des communes (exigence PLU introduite par la Loi ALUR) est proposé. Il consiste notamment à travailler sur les données historiques de l'observatoire afin de mesurer la densification effectivement observée ces dernières années, dans le but d'aider à la définition de coefficient de rétention « plausible » que les communes pourraient utiliser dans le cadre de leur PLU. En parallèle, cette analyse visera à mettre en lumière les points de blocage à la densification, et ainsi travailler sur les outils et démarches mobilisables.

### Compte rendu d'exécution :

L'observatoire a été mobilisé dans le cadre de certaines missions. Lors de sa mise à jour en 2018, une refonte de cet observatoire sera nécessaire, chantier sur lequel les partenaires seront sollicités.

## Observatoire de l'immobilier d'entreprises de Nîmes Métropole

Pilote AU : DAVID RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Créé en 2008 en partenariat avec la Direction développement économique de Nîmes Métropole, l'observatoire valorise les données détenues par Nîmes Métropole, les professionnels de l'immobilier et la SAT. L'approche statistique et cartographique est basée sur un recueil d'informations qui portent sur les 3 types de marchés : bureaux, locaux d'activités/entrepôts et foncier. Cet observatoire permet également des comparaisons avec d'autres territoires. Créé en 2014 avec Alès Myriapolis, l'observatoire valorise les données détenues par Alès Agglomération, les professionnels de l'immobilier et la SAEM'ALES. Cependant, après 2 ans de "test", cet observatoire n'a pas été renouvelé en 2016 sur Alès Agglomération car le marché est trop restreint et le recueil d'informations statistiques n'est pas assez exhaustif pour être pertinent.

### Objectifs :

Pour Nîmes Métropole et le service Développement économique, les objectifs de l'observatoire sont :

- construire un outil d'aide à la décision en matière de programmation, de réalisation et de mise sur le marché de produits nouveaux pour l'accueil d'activités ;
- répondre aux demandes d'implantation d'entreprises nouvelles ou aux besoins de développement d'entreprises déjà installées.

Pour répondre à cette demande, cette mission vise à actualiser des bases de données existantes :

- M<sup>2</sup> placés en 2016 (transactions immobilières et opérations en compte propre) avec une analyse sur les volumes, la localisation, les prix et une comparaison avec les références nationales.
- Offres immobilières existantes en décembre 2016.
- Transactions foncières en 2016 et offres foncières en décembre 2016.

Le rendu est constitué de 3 phases :

- Tableaux de bord des traitements réalisés à partir des bases de données en CoTech en janvier,
- Diaporama de présentation pour les matinales de Nîmes Métropole en février,
- Dossier de synthèse et comparaison avec d'autres métropoles au second semestre.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a réalisé l'observatoire de l'immobilier d'entreprises correspondant à l'activité 2016 et a restitué les résultats lors d'une co-animation d'une matinales de Nîmes Métropole le 3 février 2017.

Au second semestre, un dossier de synthèse de l'observatoire a été réalisé pour Nîmes Métropole avec la comparaison des chiffres clés sur les autres agglomérations de référence.

L'initialisation de l'observatoire pour 2018 a eu lieu le 11 décembre 2017 lors d'une la réunion avec tous les partenaires institutionnels et privés (Nîmes Métropole et professionnels de l'immobilier d'entreprise).

### Livrables :

- Diaporama de présentation aux matinales de Nîmes Métropole, Février 2017
- Synthèse des traitements de données réalisés à l'échelle de Nîmes Métropole, Novembre 2017

## Analyse des écosystèmes industriels

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Objectifs :**

Il s'agissait de préfigurer une mission d'exploration/cartographie de l'écosystème alésien, afin d'aider Alès Agglomération et Alès Myriapolis à repérer le champ des acteurs et surtout les interactions existant entre eux, pour mieux se positionner sur le champ économique et notamment des niches économiques.

### **Compte rendu d'exécution :**

Cette mission a été supprimée du PPT, suite au Conseil d'administration de l'A'U en juillet 2017.

## Observatoire des risques

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

Les caractéristiques méditerranéennes du Gard combinées à sa géographie et sa morphologie lui confèrent une grande sensibilité aux risques naturels. Dans ce contexte, toute réflexion d'aménagement du territoire, quelle que soit son échelle, doit prendre en compte les contraintes liées aux impératifs de protection des biens et des personnes et composer avec ces dernières pour offrir des perspectives de développement aux territoires concernés.

Face à l'enjeu que représente l'information des élus et des citoyens pour l'acquisition d'une véritable culture du risque, le Département du Gard a créé un observatoire dédié au risque inondation : l'observatoire NOE dont l'A'U est partenaire.

### Objectifs :

L'A'U va poursuivre la participation à l'observatoire dédié au risque inondation créé par le CD30 (NOE), c'est-à-dire mettre à jour la couche de référence des zones inondables dans le Gard et contribuer aux travaux de l'observatoire.

Dans le cadre de l'observatoire régional des risques naturels (de son éventuelle extension au périmètre Occitanie), il s'agit également de proposer des indicateurs régionaux sur la base des travaux conduits dans le Gard.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a procédé à la mise à jour de la couche de référence des zones inondables dans le Gard pour inclure les nouvelles données issues des derniers PPRi récemment approuvés. Les données SIG ont ensuite été mises à disposition du Conseil Départemental qui en assure la diffusion auprès des partenaires de l'observatoire NOE.

L'A'U a par ailleurs participé aux instances de l'observatoire NOE (comité de pilotage) en tant que partenaire de ce dernier.

Une rencontre avec l'Université de Grenoble a été organisée pour restitution de travaux de recherche sur l'exposition au risque effectués dans le département du Gard, notamment dans le cadre des pratiques de mobilités et d'urbanisme.

## Observatoire des déplacements

Pilote AU : NICOLAS DUVIC

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

Un travail de préfiguration d'observatoire des déplacements à l'échelle du département a été initié en 2012. Un groupe de travail comprenant divers organismes partenaires de l'agence s'est réuni fin 2012. Un inventaire thématique des données nécessaires a été réalisé.

Les pistes d'analyses de l'articulation urbanisme/déplacements évoquées étaient :

- La connaissance des flux de transport par mode de déplacement, avec une description détaillée des déplacements en TC.

- La desserte des pôles d'enseignement en mode doux.

En 2015-2016, l'exploitation de l'EMD a permis de répondre au premier point (et au-delà) sur le territoire de Nîmes métropole. Ce travail d'analyse s'est substitué momentanément à la création d'un observatoire « traditionnel » constitué de sources diverses à l'échelle du département.

### Objectifs :

L'année 2017 sera consacrée à la préfiguration de l'observatoire des déplacements et à la préparation de son initialisation en janvier 2018.

L'observatoire des déplacements, rebaptisé Club mobilité constitue un lieu d'échange technique favorisant un partage de la connaissance et un suivi des dynamiques à l'œuvre sur notre territoire.

Le Club mobilité sera guidé par un questionnement évolutif, en fonction des besoins exprimés par les partenaires et des éclairages apportés par la prospective.

Il poursuit deux objectifs :

- Réunir les partenaires de l'A'U pour partager une « culture commune de la mobilité ».

- Constituer un outil dynamique de connaissance et d'aide à la décision.

Le Club Mobilité s'appuiera sur deux composantes :

- Un sujet d'actualité ou de prospective (quelles stratégies cyclables ? La coordination des réseaux TC, les projets de PEM, le volet mobilité du SRADDET...).

- La publication d'indicateurs clés actualisés annuellement pour rendre compte de la situation du territoire et de son évolution en matière de déplacements : le panorama de la mobilité.

### Compte rendu d'exécution :

2017 a été consacrée à la collecte de données auprès des AOM et à la préfiguration de l'observatoire.

Ainsi, au 1er semestre, des données ont été collectées, notamment auprès de Nîmes Métropole et du Conseil départemental du Gard. Les entretiens réalisés avec l'ensemble des acteurs de la mobilité dans le cadre de la révision du PDU ont permis de partager une bonne connaissance des indicateurs mobilisables (comptages routiers, voies vertes, covoiturage, accidentologie, fréquentation ferroviaire...). D'autres données ponctuelles pourront alimenter l'observatoire (EDVM sur Alès Agglomération, EMD Nîmes Métropole, enquête O-D Nîmes Métropole).

Le 4<sup>ème</sup> trimestre a été consacré à la préparation d'un comité partenarial de lancement de l'observatoire des déplacements, renommé Club mobilité, prévu en janvier 2018. Sa feuille de route poursuit un double objectif :

- la publication d'indicateurs clés actualisés annuellement pour rendre compte de la situation du territoire et de son évolution en matière de mobilité ;

- la production de zooms ponctuels sur des problématiques spécifiques, des enjeux particuliers.

## Exploitation de l'EMD (hors PDU) de Nîmes Métropole

Pilote AU : MARC SAINTE CROIX

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

L'exploitation principale de l'EMD a été réalisée en 2016 et a fait l'objet de restitution par secteurs géographiques. Des publications, par secteur, des principaux résultats sont en cours de rédaction et devraient être livrées d'ici début 2017.

### Objectifs :

Des exploitations spécifiques sont nécessaires dans le cadre :

- De l'élaboration du diagnostic du PDU (stationnement, inter modalité, pôle générateurs de déplacements, motorisation des ménages...);
- De l'analyse de la mobilité dans les quartiers ANRU ;
- Des questions soulevées lors des réunions de restitution par secteurs géographiques ;
- De projets structurants de Nîmes Métropole (Magna Porta, porte ouest...).

En parallèle, l'Agence proposera une valorisation des résultats de l'EMD (publications par secteurs géographiques, par thématiques) pour favoriser auprès des partenaires une « culture EMD ».

### Compte rendu d'exécution :

L'exploitation de l'EMD a donné lieu à plusieurs productions :

- Des plaquettes pour chaque secteur géographique de l'EMD (Vistre Costières, Vaunage, Gardonnenque, Garrigues, Costières et Saint-Gilles), dont une sur la ville de Nîmes spécifiquement.
- Un panneau comparatif de la mobilité des résidents des différents secteurs de l'aire urbaine nîmoise.
- La réalisation d'une étude sur les déplacements des habitants des quartiers NPNRU.

### Livrables :

- 12 plaquettes, soit une publication par secteur EMD, Mars 2017
- Poster comparatif entre secteurs, Juillet 2017

## Atlas de l'Enseignement supérieur du Pôle métropolitain Nîmes Alès

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : Pôle métropolitain Nîmes-Alès

### Objectifs :

Parmi les différentes thématiques de travail en commun, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche et l'innovation constituent le premier des grands axes du projet de territoire du Pôle, voté à l'unanimité en novembre 2015.

Dans la poursuite des trois publications synthétiques déjà produites, l'A'U élaborera la 4<sup>ème</sup> plaquette sur le thème « recherche ». En parallèle, elle participera à la rédaction du cahier des charges et à l'accompagnement du prestataire en charge de la réalisation des pages du site Pôle métropolitain Nîmes Alès concernant l'atlas.

Au besoin, l'A'U pourra réaliser des approfondissements éventuels (ex : cartographie sur la place du Pôle métropolitain à l'international).

### Compte rendu d'exécution :

Une publication de 4 pages "Recherche" a été finalisée fin Juillet. Les 3 premières publications ont également été mises à jour à cet horizon, incluant l'extension territoriale du périmètre du Pôle.

L'A'U a participé aux réflexions concernant la sélection d'un prestataire informatique en charge de la création de la section interactive de l'atlas du site PMNA (avec les contenus de l'atlas réalisé par l'A'U). Une réunion a eu lieu en novembre avec la Cellule web d'Alès Agglomération pour une réalisation internalisée des pages du site dédiées à l'atlas. Enfin, une réunion s'est déroulée en décembre pour proposer la réalisation en propre par l'agence.

### Livrables :

- Publication « Recherche », Novembre 2017
- Mise à jour des 3 premières publications, incluant une mise à jour territoriale (extension périmètre du Pôle métropolitain Nîmes Alès), Novembre 2017

## Observatoire du suivi du parc social

Pilote AU : DAVID RETOURNA

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

Les communautés d'agglomération de Nîmes Métropole, d'Alès Agglomération et la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence développent leur stratégie d'habitat dans leur programme local d'habitat et mettent en œuvre avec les Villes de Nîmes et d'Alès des actions de rénovation urbaine dans le cadre des programmes ANRU. La question du logement social se situe donc au cœur de ces stratégies et nécessite un suivi régulier du parc et des acteurs présents sur le territoire.

### Objectifs :

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- disposer d'une connaissance actualisée et précise du parc de logement social public,
- garder la mémoire des évolutions du parc dans les quartiers relevant du NPRU,
- nourrir les projets urbains, les politiques sectorielles et documents de planification,
- accompagner les réflexions relatives à la mobilisation du foncier et à la production d'une offre nouvelle et équilibrée.

En 2017, cette mission vise à mettre à jour la base RPLS dans le SIG en tenant compte de l'évolution des périmètres des agglomérations d'Alès (23 nouvelles communes) et de Nîmes (12 nouvelles communes) avec une géolocalisation, une vérification et un repérage terrain des nouveaux programmes.

### Compte rendu d'exécution :

Ont été réalisés, sur les 3 territoires de Nîmes Métropole, Alès Agglomération et Beaucaire Terre d'Argence :

- la géolocalisation, la vérification et le repérage des nouveaux programmes,
- la création et la mise à jour des bases RPLS dans le SIG.

## Observatoire des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de Nîmes Métropole, la Communauté d'agglomération souhaite se doter d'un observatoire local des QPV qui pourra s'inscrire dans le cadre de l'observatoire national de la politique de la ville créé en janvier 2016. Cette mission est inscrite dans le protocole d'engagement FNAU-ANRU.

### Objectifs :

Cette mission vise à analyser l'évolution de la situation socio-économique des résidents des quartiers prioritaires et évaluer l'efficacité des politiques publiques. Elle consiste en la définition des indicateurs qui constitueront les "fiches d'identité" des 9 quartiers prioritaires de Nîmes Métropole.

### Compte rendu d'exécution :

Les indicateurs permettant la création d'un observatoire des QPV de Nîmes Métropole cohérent et efficient ont été définis en prenant en compte l'observatoire national des QPV. Les sources de données ont également été identifiées ainsi que leur périodicité de mise à jour afin d'avoir des indicateurs fiables. L'étude et la comparaison des observatoires d'autres agglomérations ont permis d'approfondir les choix d'indicateurs validés en comité restreint en Octobre 2017 après une première validation de la méthodologie en Juin.

Il s'agit à présent de récupérer les données auprès des fournisseurs, de constituer la base afin de produire une analyse par quartier prioritaire de la ville avec des indicateurs et des productions cartographiques.

Le lancement et la livraison des analyses par quartier devraient être effectifs en Avril 2018.

## Observatoire des sites et des projets de Nîmes Métropole

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Créé en 2013 dans le cadre de l'élaboration du PLH 2013-2018, l'Observatoire des sites et des projets (OSP) est très attendu par nos partenaires techniques comme outil de connaissance territoriale qui alimentent d'autres études. C'est également l'outil d'animation et de suivi du PLH auprès des communes.

### Objectifs :

Initiée en 2015, l'actualisation 2016 de l'OSP s'achèvera au 1er trimestre par la formalisation et la restitution du secteur Garrigues, ainsi que par la réunion avec les élus nîmois puis la formalisation et la restitution du secteur Nîmes. Une fois la mise à jour 2016 de l'OSP terminée, les données alimenteront le bilan du PLH 2013-2018.

### Compte rendu d'exécution :

L'actualisation "2016" de l'observatoire des sites et des projets s'est achevée cette année. Elle a donné lieu à la production, pour chaque commune (12 en 2017) :

- d'une carte de localisation des sites et projets,
- d'un tableau détaillé des sites et projets,
- d'un tableau bilan quantitatif du PLH 2013-2018.

Ce travail permet d'alimenter le bilan du PLH 2013-2018. L'OSP prend également la forme d'un fichier .shp avec table attributaire.

### Livrables :

- Diaporamas de restitution de l'OSP pour chacun des 7 secteurs PLH de Nîmes Métropole
- Fiches-communes « Chiffres-clés de l'habitat et du logement » des 12 nouvelles communes de Nîmes Métropole, Avril 2017

## Observatoire du PLH de Nîmes Métropole

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Objectifs :

Cette mission est intégrée dans la ligne « Révision du PLH » du PPT 2017, dans le cadre du bilan à réaliser du PLH 2013-2018.

### Compte rendu d'exécution :

Le travail de bilan du PLH 2013-2018 a été initié dès le mois de septembre 2017. Il a donné lieu à plusieurs entretiens avec les acteurs locaux du territoire et un travail long et fastidieux de récupération de données auprès de plus d'une vingtaine de structures différentes dans les domaines de l'habitat et du logement (ADIL, bailleurs sociaux, ministère, DDTM, Conseil Départemental du Gard, gestionnaires d'associations, DDCS, promoteurs, etc.).

Son élaboration devrait s'achever au cours du mois de janvier 2018. Il prend deux formes : un bilan du programme d'actions, qualitatif et financier, et un bilan du programme d'actions territorialisé, à partir des objectifs chiffrés du PLH. Il sera présenté aux élus et techniciens du territoire au 1er trimestre 2018.

## Observatoire des copropriétés de Nîmes Métropole

Pilote AU : DAVID RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

L'ANAH a mis au point un outil de repérage des copropriétés fragiles et Nîmes Métropole, comme la Région et le Département, apparaissent comme les territoires les plus concernés par la question des copropriétés fragiles au niveau national. En 2013, Nîmes Métropole a été retenue par l'ANAH comme territoire pilote pour la mise en place d'un observatoire des copropriétés. Cet observatoire s'inscrit dans une démarche globale d'intervention de Nîmes Métropole à destination des copropriétés dégradées intégrant la mise en place d'un POPAC, d'un plan de sauvegarde pour les copropriétés de Galerie Wagner. Ces dispositifs sont regroupés dans la fiche-action du PLH ayant pour objectif de "Définir une stratégie d'intervention dans les copropriétés dégradées". Depuis 2014, l'ensemble des indicateurs de la première grille d'évaluation a permis de noter les copropriétés et un atlas a été constitué sur 194 copropriétés. En 2016, la soixantaine de copropriétés les plus fragiles a été analysée plus finement avec des indicateurs de la seconde grille d'évaluation auprès des syndicats (partie assurée par Nîmes Métropole) et les principaux indicateurs de la première grille de 2014 ont été mis à jour afin d'observer leur évolution (partie A'U). Le nombre de copropriétés suivies est passé de 194 à 210 (exclusivement sur les "petites communes") afin de rendre cet observatoire "plus communautaire" et voir ce qui se passe sur des copropriétés dans ces communes hors Nîmes.

### Objectifs :

Les objectifs poursuivis sont les suivants : doter Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes d'un outil d'observation pérenne, faciliter l'aide à la décision pour la mise en œuvre de procédures adaptées et alerter sur les évolutions à risque.

En 2017, cette mission vise à participer conjointement avec Nîmes Métropole, aux CoTech et CoPil sur l'observatoire des copropriétés et le POPAC (Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés réalisé par un Bureau d'Etudes) prévus au 1<sup>er</sup> trimestre. Concernant l'observatoire des copropriétés, les présentations viseront à restituer les indicateurs de la seconde grille d'évaluation qui concerne la soixantaine de copropriétés les plus en difficulté sur Nîmes Métropole, ainsi que les notations de toutes les copropriétés et leurs évolutions après la mise à jour des indicateurs de la première grille, notamment sur les prix et l'occupation socio-démo (A'U). L'A'U restituera un nouvel atlas de ces copropriétés mis à jour.

### Compte rendu d'exécution :

Le premier semestre 2017, l'A'U a :

- Participé au CoTech et CoPil sur le POPAC (avec le Bureau d'Etudes missionné) qui est en partie alimenté par des indicateurs de l'observatoire des copropriétés ;
- Mis à jour des fiches de l'atlas de ces copropriétés avec les nouveaux indicateurs (notamment indicateurs marché et indicateur socio-démo) et édité la mise à jour de l'atlas (version 2017 sur les données 2016).

Ont été ajournées, en accord avec le partenaire, l'élaboration d'une publication et la restitution des travaux avec Nîmes Métropole auprès des syndicats.

### Livrables :

- Atlas partenarial local des copropriétés de Nîmes Métropole, Mise à jour, Novembre 2017

## Observatoire des copropriétés d'Alès Agglomération

Pilote AU : DAVID RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte :

Concernant les moyens propres à l'A'U et des données dont nous disposons, l'A'U peut a minima proposer un suivi de l'indicateur prix sur les copropriétés importantes qui mériteraient selon Alès Agglomération d'être suivies.

Cet indicateur montre très souvent une corrélation avec les problèmes récurrents constatés sur les copropriétés de Nîmes Métropole (localisation des copropriétés en QPV, bâti dégradé, faible revenu des occupants, impayés de charges...).

### Objectifs :

Cette mission viserait à définir avec Alès Agglomération, un nombre de copropriétés à suivre selon des critères à définir et serait constitué de 3 phases :

- Définir un cahier des charges, une méthodologie d'observation et une répartition du travail avec Alès Agglomération pour les années à venir.
- Établir l'échantillon retenu (bases statistiques et cartographiques) avec les caractéristiques principales (date de construction, localisation, tissu urbain, nombre de logements et de lots principaux...).
- Analyser les prix des copropriétés retenues en comparaison avec les références locales (quartier, ville, agglomération...).

### Compte rendu d'exécution :

A partir des fichiers fonciers et du cadastre, l'A'U a réalisé un premier repérage cartographique des copropriétés de plus de 50 logements sur Alès Agglomération. L'A'U a également comptabilisé le nombre de copropriétés de plus de 20 logements (et le nombre total de logements) afin d'avoir, dans un premier temps, une idée du volume de copropriétés qui seraient à suivre dans l'observatoire. Un point d'avancement a été fait en mai.

Une note détaillée pour la mise en place de cet observatoire local des copropriétés d'Alès Agglomération a été rédigée. Elle permet de définir l'objet, le périmètre, les enjeux et objectifs de l'observatoire et de décrire la mission pour l'A'U (sous réserve de validation par Alès Agglomération) pour la réalisation de cet observatoire.

### Livrables :

- Note détaillée pour la mise en place d'un observatoire local des copropriétés d'Alès Agglomération, Novembre 2017

## Observatoire de suivi des SCoT

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaires chefs de file : SCoT du Sud du Gard, SCoT Uzège Pont du Gard

### Contexte :

Les SCoT du Sud du Gard et de l'Uzège Pont du Gard disposent d'outils de suivi-évaluation que l'A'U a mis en place et alimenté depuis 2008. Les indicateurs ciblés en fonction des orientations des documents initiaux ont servi à l'élaboration du bilan avant la mise en révision des SCoT et nourri les diagnostics et état initiaux de l'environnement réalisés par l'A'U.

En parallèle de la révision des SCoT, il s'agira d'initier la réflexion sur la refonte de la grille d'indicateurs en fonction des premières orientations qui émergeront des projets.

### Objectifs :

Préfigurer des indicateurs et un Temps 0 en lien avec la rédaction des diagnostics, EIE et des prescriptions et recommandations des PADD et DOO.

### Compte rendu d'exécution :

En accord avec les partenaires, cette étude n'a pas été initialisée, les SCoT étant toujours en révision. La préparation des futures données qui seront nécessaires pour conduire l'évaluation des SCoT a néanmoins été engagée. En effet, une réunion de travail pour le lancement de la mise à jour des bases d'occupation du sol à grande échelle de chacun des SCoT s'est tenue en fin d'année 2017 avec l'ensemble des partenaires potentiellement intéressés SCoT, EPCI, DDTM, CA, Syndicats de bassins versants, OpenIG, etc. Ce travail se poursuivra en 2018 dans le cadre d'une mission dédiée d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement du marché de mise à jour des bases d'occupation du sol.

## **Cart'A'U et partage des connaissances**

Pilote AU : MARC SAINTE CROIX

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### **Contexte :**

En 2015 une plate-forme de partage de données a été mise en ligne pour faciliter l'accès au dispositif d'observation de l'agence.

3 sessions de formations ont été réalisées en 2016 auprès du personnel des structures partenaires de l'agence.

Les 150 indicateurs disponibles ont été mis à jour en 2016.

### **Objectifs :**

- Réunir le groupe technique pour faire un point sur le niveau de consultation et un 1er bilan de l'outil.
- Proposer de nouveaux thème et de nouveaux indicateurs (habitat, mobilité...).
- Proposer de nouveaux cycles de formation. Renforcer la communication autour de cet outil.
- Mettre à jour les données selon le calendrier de publication des sources.
- Une nouvelle version de Géoclip sera disponible au printemps 2017

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a procédé à la mise à jour des fonds communaux et des découpages EPCI et SCoT pour le millésime 2017.

La mise à jour de l'ensemble des données et indicateurs déjà existants sur Cart'A'U a aussi été réalisée.

Une formation à CartA'U est à prévoir en 2018 avec les techniciens des partenaires membres de l'A'U qui le souhaitent.

## Ressources documentaires

Pilote AU : NELLY ARNEGUY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

L'A'U dispose d'un fonds documentaire qu'elle met à disposition de ses partenaires. Il est également important que l'A'U poursuive ses efforts pour constituer un lieu de ressources et d'information, en s'ouvrant notamment vers la mise à disposition de cartographies stratégiques pour ses partenaires.

En ce sens, le projet de portail documentaire en cours a pour vocation d'offrir aux partenaires un accès facile aux ressources documentaires de l'A'U ainsi qu'à ses productions.

### Objectifs :

- Constituer un lieu de ressources et d'information ouvert aux partenaires et au public.
- Gérer, alimenter et mettre à disposition le fonds documentaire (ouvrages, revues, études, rapports).
- Assurer une veille dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Poursuivre l'élaboration de panoramas de presse hebdomadaires.
- Réfléchir à la mise en œuvre d'une cartothèque et photothèque.

### Compte rendu d'exécution :

Une revue de presse hebdomadaire est réalisée en interne.

Le portail documentaire Doc'A'U est alimenté régulièrement. Un projet est en cours avec le prestataire du l'A'U pour une mise en ligne ouverte au public.

Le fonds documentaire est enrichi en continu. Les thèmes de travail font l'objet d'une veille technique.

## Collecte, traitement et exploitation de BDD et SIG

Pilote AU : MARC SAINTE CROIX

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

L'alimentation des observatoires et des missions de l'agence passe par l'acquisition de données exogènes. Ces bases d'origines et de formats divers nécessitent, pour être utilisées, un travail d'intégration, de structuration et un catalogage permettant de les décrire. Ainsi, ces bases de données SIG et statistiques peuvent alimenter le centre de ressource de l'agence.

L'A'U produit également un certain nombre de bases de données exploitables par ses partenaires ou par des organismes tiers.

Ces bases de données SIG et statistiques sont au cœur des missions de l'AU. Equipée de divers logiciels pour les exploiter, l'A'U dispose ainsi d'un stock d'informations localisées riche et fondamentale pour ses travaux. Les chargés de missions SIG peuvent être sollicités afin d'aider à la production des missions de l'A'U et fournissent également une assistance en SIG et traitements statistiques que ce soit en interne ou en externe.

### Objectifs :

Plusieurs objectifs et volets peuvent être déclinés :

- La signature de conventions permet d'encadrer la diffusion et l'échange des données ainsi que le "reformatage" des données recueillies, achetées ou téléchargées.
- Rendre les bases exploitables et compréhensibles pour les outils qui devront les exploiter (SIG, SGBD, logiciels stats...).
- Organiser et enrichir le serveur de données SIG en assurant le "catalogage" des informations mises à disposition du personnel de l'A'U.
- Répondre aux sollicitations liées à l'outil SIG et aux traitements de données statistiques qui participent aux missions pour lesquelles une expertise SIG ou BD est nécessaire.
- Produire des données, tableaux, cartes et analyses de bases de données.

### Compte rendu d'exécution :

Au-delà du travail continu de structuration des bases de données alimentant les diverses missions et analyses de l'A'U, les nouvelles données INSEE (2014) ont été intégrées en juin.

L'exploitation des données INSEE sur les migrations résidentielles a été l'occasion d'initier une nouvelle méthode de travail avec l'utilisation conjointe du logiciel "R" et du SGBD PostgreSQL/PostGIS qui met en place une chaîne de production partant de la donnée brute à la réalisation d'un document de publication, sans changement de logiciels. Cela permet d'avoir une traçabilité des indicateurs, une facilité de mise à jour, et une reproductibilité aisée sur des périmètres géographiques différents.

Par ailleurs, l'A'U a fait l'acquisition de licences du logiciel MAPublisher afin de faciliter l'utilisation de données SIG par les chargés de missions travaillant sur Illustrator. Une formation a eu lieu au printemps 2017.

## **2 – TRAVAIL EN RESEAU ET ANIMATION**

## Animation territoriale

Pilote AU : PATRICE FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Objectifs :

Il s'agira, pour l'A'U, de :

- Se saisir de sujets d'actualité pour organiser ou participer à des événementiels en proposant des retours d'expériences d'autres agences ou collectivités de taille similaire (club PLUI, club DREAL, PLUi, démarche InterScoTs).
- Suivre des projets d'écoquartiers Terre de Camargue (Grau-du-Roi et à Saint-Laurent d'Aigouze) en appui de l'EPF.
- Participer à la commission d'expertise régionale écoquartier animée par la DREAL.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a été régulièrement sollicitée ou présente auprès de ses partenaires pour intervenir en tant qu'expert, présenter des démarches en cours, contribuer aux réseaux ou réflexions en cours.

Ainsi, on note, entre autres :

- La présentation des démarches Greffes urbaines ou NFUC à Narbonne avec la DREAL.
- L'expertise apportée sur un dossier de candidature à la labellisation écoquartier et la participation à la commission régionale d'expertise écoquartier 2017
- La participation aux comités de pilotage du suivi des écoquartiers du Grau-du-Roi et de Saint-Laurent-d'Aigouze (réunion de démarrage et audition des prestataires de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine).

## Programme d'activité A'U et animation partenariale

Pilote AU : PATRICE FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Objectifs :

- Élaborer et s'assurer de la bonne exécution des programmes partenariaux (actuels et à venir).
- Animer les comités de suivi et éditer le rapport d'activité.
- Être à l'écoute et répondre dans le cadre du PPT aux attentes des acteurs locaux.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a travaillé en continu au fil de l'année à répondre aux besoins de ses partenaires et à faire vivre le programme d'activité. Elle s'est également attachée à organiser et animer des séances partenariales de suivi des travaux en cours et à venir.

Ainsi, afin de dresser un bilan cohérent de l'activité de l'A'U en milieu d'année, une présentation à plusieurs voix de la part des chargés de missions a été réalisée en comité de suivi partenarial et en assemblée générale, en juillet 2017.

### Livrables :

- Diaporama de présentation des activités de l'A'U au 1<sup>er</sup> semestre

## Travail en réseau des agences d'urbanisme d'Occitanie

Pilote AU : NICOLAS DUVIC

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

Dans la continuité des travaux engagés en 2016 et du séminaire organisé dans les locaux de l'Auat à destination des partenaires régionaux (CR, DREAL, SGAR, Insee, CAF, Ademe, Fédération des SCoT...), les trois agences de la Région Occitanie se sont autosaisies pour proposer une offre de service auprès du Conseil Régional pour l'accompagner dans sa politique d'aménagement du territoire.

### Objectifs :

Cette mission vise à produire un référentiel des dynamiques territoriales en région Occitanie. Chaque agence a à sa charge la production de plusieurs indicateurs et la coordination d'un thème.

Les contributions de A'U porteront sur les thèmes suivants :

- Focus historique,
- le capital foncier,
- la vulnérabilité des populations face au risque inondation,
- les activités maritimes et plateformes logistiques.

L'A'U sera le coordinateur de la partie " mobilités, connexions et franges " de l'ouvrage.

### Compte rendu d'exécution :

Deux comités de suivi partenariaux du référentiel des dynamiques d'Occitanie se sont tenus en 2017 : un en février à Toulouse, un en mars à l'A'U. Les agences ont abouti à un ouvrage finalisé et imprimé, de quasiment une centaine de pages.

Un séminaire de restitution co-animé par les 3 agences s'est déroulé en juin dans les locaux de la DREAL à Montpellier, et a permis de présenter l'ouvrage à l'ensemble des partenaires.

Le second semestre a permis à l'A'U de communiquer le document et d'animer plusieurs réunions avec ses partenaires (les Rencontres de l'A'U, instance du Pôle métropolitain Nîmes-Alès...) en abordant la question du positionnement du territoire (SCoT, interSCoT, PMNA) en Occitanie.

Le document a également été présenté par le réseau des 3 agences dans différentes instances : Agence régionale en réseau des études (ARRE : instances des services de l'État), CRIES (Comité régional pour l'information économique et sociale),...

### Livrables :

- Ouvrage « Les dynamiques d'Occitanie - regard croisé des Agences d'urbanisme », Juin 2017

## Activités FNAU et formation

Pilote AU : PATRICE FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Objectifs :

- Maintenir et rendre plus performante l'expertise de l'A'U et développer ses échanges en réseau par la participation aux Clubs FNAU, colloques et formations professionnelles, et ce en cohérence avec la nature des missions confiées dans le cadre du programme partenarial.

### Compte rendu d'exécution :

Afin de développer et faire évoluer son expertise, l'équipe de l'A'U a suivi différentes formations, dont entre autres :

- Des formations Outils MAPublisher et Géoclip,
- Formation DGALN « EcoQuartiers et montage économique des opérations d'aménagement durable »,
- Formation Safe Cluster « Image spatiale à l'information cartographique »,
- Formation Le Moniteur « Comment choisir entre les différentes procédures d'aménagement ? »,
- Séminaire « Animation et pilotage des PLH » organisé par la DREAL Occitanie,
- Formation Elegia « ZAC, lotissement, permis valant division : les fondamentaux de l'urbanisme opérationnel ».

La page dédiée à l'A'U sur le site internet de la FNAU a été mise à jour. Maintenant, elle propose notamment un accès aux publications produites par l'A'U.

L'équipe participe également à l'activité du réseau FNAU par sa présence aux différents Clubs FNAU (Habitat, PUP, mobilité) et à la Rencontre Nationale de la FNAU qui s'est déroulée à Strasbourg fin 2017.

## Contribution aux appels à projets

Pilote AU : PATRICE FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Objectifs :

- Assurer de façon réactive l'accompagnement (information, contribution, production) des acteurs territoriaux à répondre à différents appels à projets.

### Compte rendu d'exécution :

Dans un contexte d'évolution territoriale, notamment avec de nouvelles directives ministérielles et un nouveau partenaire régional (non adhérent de l'A'U), cette mission s'est essentiellement consacré à une veille technique des différents dispositifs de coopération mis en œuvre et l'information et le conseil de nos partenaires sur des sujets en lien avec notamment les bourgs-centres, la reconquêtes des friches urbaines, les commerces en périphérie... Cela n'a pas donné lieu à des sollicitations partenariales de contribution.

## Recherches prospectives et partenariats

Pilote AU : PATRICE FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Objectifs :

- Positionner l'A'U comme initiateur de nouvelles coopérations universitaires et/ ou entrepreneuriales pour investir de nouveaux champs de recherches et de réflexions intéressant ses partenaires membres.
- Poursuivre une veille juridique et communiquer sur les évolutions législatives et leurs incidences.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U s'est inscrite dans une démarche de collaboration et d'échanges avec plusieurs autres acteurs du territoire : CAUE, Passim, Unîmes, Ensam, Insee...

A titre d'exemple :

- Les modalités d'un partenariat avec l'INSEE concernant des co-productions ont été menées. Suite à ces échanges, il est convenu que ce partenariat sera effectif dès l'année 2018 et donnera lieu à une production commune sur deux thématiques :
  - la mobilité résidentielle à l'échelle des ScoT Sud du Gard, Uzège Pont du Gard et Pays des Cèvennes ;
  - les villes moyennes (dans le cadre d'une mobilisation du réseau des agences d'urbanisme en Occitanie.

-L'A'U a répondu favorablement à deux demandes de partenariat de l'ENSAM qui a candidaté à des appels à candidatures de niveau national et européen qui à malheureusement n'ont pas abouties.

L'A'U a également œuvré au développement de son territoire d'intervention en rencontrant de nouvelles collectivités et a été amené à faire des propositions sur d'éventuelles collaborations à venir.

## **Ecomobilité sur le territoire alésien**

Pilote AU : NICOLAS DUVIC

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Contexte :**

Alès Agglomération souhaite que l'A'U l'accompagne dans l'organisation des Rencontres Internationales des Véhicules Écologiques (RIVE) qui se dérouleront les 11 et 12 juillet.

Cette nouvelle mission s'inscrit dans la volonté de l'A'U de renforcer son expertise dans le domaine de la mobilité en développant une approche prospective.

### **Objectifs :**

Deux objectifs pour cette étude :

- Appuyer les services d'Alès Agglomération (mobilité et numérique) dans l'organisation de l'événement et le choix des startups présentées au RIVE.
- Apporter une dimension prospective dans cette démarche en produisant une publication sur le thème de l'écomobilité. Cette publication s'appuiera sur des actions menées par les partenaires de l'agence, notamment sur le territoire alésien.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a proposé une sélection de 50 startups environ, intervenant dans les Régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA et présentant des références innovantes et adaptées aux besoins des collectivités territoriales en matière d'écomobilité. Elle a accompagné Alès Agglomération dans le choix de 10 startups qui ont pu tenir un stand aux RIVE.

En parallèle, l'A'U a produit une plaquette sur l'écomobilité, qui a été présentée au stand tenu par l'A'U aux RIVE.

### **Livrables :**

- Publication « L'écomobilité, une autre façon de se déplacer », Juillet 2017
- « Cahier de références Start-up en écomobilité : Occitanie, PACA et Auvergne Rhône-Alpes », Juin 2017

## **SCoT Uzège Pont du Gard : Atelier Formes urbaines et densité**

Pilote AU : NICOLAS DUVIC

Partenaire chef de file : SCoT Uzège Pont du Gard

### **Objectifs :**

- Enrichir la révision du SCoT et la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) en organisant un atelier pour sensibiliser à la définition de principes d'aménagement présentant des niveaux de densité moins consommateur d'espace et des formes urbaines de qualité.
- Réaliser des documents de synthèse pour animer le séminaire.

### **Compte rendu d'exécution :**

En accord avec le partenaire pilote, ce séminaire a été remplacé par un autre "événement" qui porte sur l'analyse des migrations résidentielles en Uzège-Pont du Gard.

Les données ont été exploitées et valorisées lors du dernier trimestre 2017.

Les résultats seront présentés lors d'une conférence des maires en Uzège-Pont du Gard en mai 2018.

## Evènements A'U

Pilote AU : NELLY ARNEGUY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

L'A'U a le souhait de mettre son expertise dans les champs de l'aménagement du territoire, au service de l'actualité et des préoccupations de ses membres et partenaires. Si les Petits Déj' sont un format de rencontres entre élus déjà existant, l'A'U envisage d'initialiser un nouveau format de rendez-vous qu'elle souhaite plus réactif et plus libre dans la forme. La principale vocation de cet évènement serait d'apporter des éléments de connaissance en lien avec les sujets d'actualité, d'anticiper les questionnements éventuels de ses partenaires et de présenter les dossiers sur lesquels l'A'U est positionnée.

Il s'agit également de trouver et de mettre en œuvre les bons formats de restitution de la production et des sujets de travail de l'A'U, auprès de ses partenaires, élus et techniciens.

### Objectifs :

- Organiser et restituer 2 "Petits Déj'", format d'échanges entre élus à partir de témoignages, sur des thèmes en lien avec l'aménagement du territoire.
- Mettre en œuvre de nouveaux formats de rencontres, plus spontanés favorisant le débat entre acteurs territoriaux, sur les sujets d'actualité, notamment.
- Restituer les études et dossiers de travail sur lesquels l'A'U est positionnée, auprès de ses membres, élus et techniciens.

### Compte rendu d'exécution :

La synthèse du Petit Déj' sur l'habitat participatif qui s'est déroulé fin 2016, a été diffusée et mise à disposition sur le site internet de l'A'U.

L'A'U a lancé un nouveau format d'évènement "les rencontres de l'A'U", plus en lien avec l'actualité. Les 1ères rencontres se sont tenues en Juin sur le thème des "Nouveaux arrivants dans le sud gardois". En effet, dans le cadre de la révision du SCoT du Sud du Gard et de la révision du PLH de Nîmes Métropole, il est apparu intéressant de dresser le portrait de cette population nouvellement arrivée dans le périmètre du Sud du Gard. Ce même thème a été abordé dans un cahier thématique alimentant le projet de territoire d'Alès Agglomération en juillet. Un évènement sur ce thème, en cours de préparation sur le territoire de l'Uzège, aura lieu en 2018.

Un format de restitution est en cours d'élaboration.

En décembre, de nouvelles rencontres ont eu lieu pour présenter les travaux menés par l'A'U et les agences de Toulouse et Perpignan, sur les dynamiques à l'œuvre à l'échelle de l'Occitanie. Les débats qui ont suivi ont permis notamment d'échanger sur les attentes des partenaires et de donner des orientations pour les missions de l'A'U pour 2018.

### Livrables :

- Synthèse Petit Déj' « L'habitat participatif : un défi pour les collectivités ? », Janvier 2017
- Diaporama Rencontre de l'A'U : « Qui sont les nouveaux arrivants dans le Sud du Gard ? », Juin 2017
- Diaporama Rencontre de l'A'U : « Quelle place pour nos territoires en Occitanie ? », Décembre 2017

## Communication et valorisation des missions A'U

Pilote AU : NELLY ARNEGUY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte :

Une des préoccupations de l'A'U est de communiquer sur son activité et de valoriser ses productions et missions, de façon efficace et cohérente. Il s'agit de trouver les formats adaptés de restitution et d'assurer une information régulière auprès de ses membres. Pour cela, tous les outils doivent être mis en œuvre pour offrir une vision claire et répondre aux attentes des adhérents.

### Objectifs :

- Communiquer sur l'actualité de l'A'U en alimentant régulièrement le site internet
- Valoriser ses missions via différents supports existants ou à venir : site internet, newsletter, publications,...
- Favoriser la transversalité entre partenaires au travers des missions A'U.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U mène, tout au long de l'année, différentes actions pour communiquer sur son activité et contribuer à la valorisation de ses partenaires et de ses travaux :

- Mise à jour régulière du site internet.
- Elaboration du rapport d'activité.
- Rédaction d'un article sur les marches exploratoires pour la revue Traits d'agences.
- Réalisation d'un film de présentation projeté au cours des Rencontres internationales des véhicules écologiques à Alès.
- Diffusion de newsletters présentant l'actualité et la production de l'A'U.
- Travail en cours sur l'identité visuelle de l'A'U.
- Elaboration en cours d'une publication de synthèse sur les 3 démarches de greffes urbaines en Cévennes (Anduze, Saint Jean du Gard, Saint Privat des Vieux).

### Livrables :

- Carte de vœux, Janvier 2017
- Site internet

## **3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION**

## Portrait du Pôle métropolitain dans l'Occitanie

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : Pôle métropolitain Nîmes-Alès

### Objectifs :

Il s'agira de mettre en valeur les atouts et identifier les faiblesses et enjeux du Pôle métropolitain Nîmes Alès dans le cadre de la nouvelle Région, mais aussi d'élaborer des comparaisons chiffrées et cartographiques, en s'appuyant sur le partenariat en cours de montage dans le cadre du travail en réseau des 3 agences d'urbanisme avec les autres acteurs régionaux (Région, DREAL, INSEE...).

### Compte rendu d'exécution :

L'initialisation de la mission a été effectuée en juillet, conditionnée par la restitution fin juin du référentiel réalisée par le réseau régional des agences d'urbanisme (dont l'A'U) sur les dynamiques d'Occitanie.

La priorité ayant été donnée aux réflexions de grande échelle, cette mission n'a fait l'objet d'aucune production propre, l'analyse du Pôle pouvant s'effectuer dans le cadre du travail sur l'Occitanie.

## **Pôle métropolitain Nîmes Alès : Formation professionnelle**

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : Pôle métropolitain Nîmes-Alès

### **Objectifs :**

Il s'agit d'approfondir les recherches de données et analyses effectuées dans le cadre de l'atlas de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche du Pôle métropolitain réalisé en 2016.

### **Compte rendu d'exécution :**

Au cours du premier semestre, l'A'U a co-organisé et co-animé 3 réunions du groupe « Formation professionnelle ». Elle a conduit un travail de recueil d'informations et de données en vue de la production de publications sur l'alternance et la formation professionnelle continue, mais le retour des institutions de formation n'a pas permis de rassembler suffisamment d'éléments. Le lancement d'une nouvelle enquête en 2018, avec un meilleur suivi, est envisagé.

## Portrait d'une nouvelle agglomération Alès Agglomération

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Objectifs :

Il s'agira de réaliser des cahiers thématiques sous forme de publication, rassemblant tous les chiffres-clés, cartes et éléments d'analyse et d'enjeux (nouveaux arrivants, parc de logements, pratiques de mobilité), afin de donner à Alès Agglomération une vision des grandes données à l'échelle de son nouveau territoire.

### Compte rendu d'exécution :

Les objectifs et la méthodologie proposés ont fait l'objet d'une validation en juin 2017. Trois publications ont été produites sur les thèmes : Démographie, Habitat, Mobilité, et présentées en juillet. Elles ont été complétées à la demande d'Alès Agglomération, en coordination avec l'actualisation du projet de territoire (une partie des analyses et productions reprises par le bureau d'études en charge de l'actualisation).

De nouveaux compléments sur les migrations résidentielles ont été réalisés à l'automne, à la demande du partenaire pilote.

L'A'U a participé à 3 réunions du Projet de territoire d'Alès Agglomération au 2<sup>ème</sup> semestre.

### Livrables :

- 3 portraits de territoire :

- « Démographie : Les nouveaux arrivants », Novembre 2017
- « Habitat : Le parc de logement », Septembre 2017
- « Mobilité : Les pratiques de mobilités », Septembre 2017

## **Bilan et potentiel de fréquentation de la ligne TER Alès-Nîmes**

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : Pôle métropolitain Nîmes-Alès

### **Objectifs :**

Une note permettra de mettre à jour la connaissance de l'équipe technique du Pôle métropolitain Nîmes Alès sur l'évolution de la ligne Alès-Nîmes depuis la validation du projet d'axe en 2012.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a produit une note à enjeux en juillet incluant le rappel du contexte et l'évolution des dernières années, la mise à jour des principales données et la problématisation d'enjeux. Quelques mises à jour y ont été apportées en septembre.

Une partie du territoire étudié est en lien avec une démarche similaire sollicitée par NM.

### **Livrables :**

- Note interne « Ligne ferroviaire Alès-Nîmes : bilan et préconisations », document de travail, Juillet 2017

## Suivi des projets communautaires du territoire alésien

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Objectifs :**

Dans un contexte de réactualisation de son projet de territoire et de définition d'une stratégie foncière, le partenaire souhaitait que l'agence d'urbanisme réalise un inventaire des projets communautaires sur le principe d'un dispositif de suivi que l'A'U avait déjà déployé pour un autre partenaire. L'objectif initial était de préfigurer cet inventaire et d'en déterminer les conditions de pérennité (nature et périodicité des informations....)

### **Compte rendu d'exécution :**

Cette mission a été ajournée, suite au Conseil d'administration de l'A'U en juillet 2017.

L'A'U a néanmoins participé à la mise à jour du Projet de territoire d'Alès Agglomération au 2<sup>ème</sup> semestre.

## **Accompagnement à la structuration territoriale d'Alès Agglomération**

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Objectifs :**

L'agence d'urbanisme a été sollicitée pour accompagner les travaux de la commission Urbanisme / SCoT d'Alès Agglomération, afin notamment de contribuer à l'actualisation du projet de territoire et à la déclinaison des orientations du SCoT Pays Cévennes.

Cette mission pluriannuelle (2017/2018) vise à terme la sensibilisation des différents acteurs publics et la production d'un projet commun d'aménagement.

En 2017, une thématique a été privilégiée : l'armature territoriale d'Alès Agglomération et les bourgs centres.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a accompagné Alès Agglomération dans la préparation, l'organisation et l'animation de la Commission Urbanisme / SCoT :

- 1<sup>ère</sup> séance en novembre sur les bourgs-centres, avec l'intervention de 3 élus qui ont présenté les problématiques de leurs polarités et bassins de vie ;
- Préparation de la séance de février 2018 ;
- préfiguration du 2<sup>nd</sup> thème à traiter en 2018 (biens communs et vulnérabilités).

La publication et les supports présentés par l'agence lors de la première séance, notamment des cartographies de synthèse, ont suscité de nombreux débats entre élus. Une publication de synthèse a été produite pour préparer une seconde séance en 2018.

### **Livrables :**

- Publication de support pour le 1<sup>er</sup> atelier « L'armature territoriale d'Alès Agglomération : Quelles ambitions pour les bourgs-centres et leur bassin de vie d'ici 2030 ? », Novembre 2017
- Synthèse du 1<sup>er</sup> atelier, Novembre 2017

## Projet de territoire de Beaucaire Terre d'Argence

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : CC Beaucaire Terre d'Argence

### Contexte :

La communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence élabore et formalise pour les 9 ans à venir, son Projet de Territoire, un plan Local de prévention des déchets (PLP) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Les 3 lots sont réunis sur un même marché public dont la consultation a été lancée à l'automne 2016. Les études sont réalisées par 3 prestataires / bureaux d'études qui vont devoir travailler en coordination. L'adoption du Projet de Territoire, du PACET et du PLP par le conseil communautaire de BTA est prévue pour septembre 2017.

### Objectifs :

L'A'U a pour mission de :

- Communiquer et valoriser les données de pré-cadrages à destination des prestataires.
- Participer et contribuer aux groupes de travail.
- Poursuivre l'accompagnement technique de la communauté de communes et des communes.

### Compte rendu d'exécution :

Dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire, du Plan Local de Prévention des déchets (PLP) et du Plan Climat Air Energie (PCAET) menés en parallèle par le territoire de Beaucaire Terre d'Argence, l'A'U participe et contribue, à la demande de la communauté de communes, aux groupes de travail formés pour ces démarches. L'A'U a notamment communiqué les études réalisées précédemment par elle, et des données de pré-cadrages à la communauté de communes et aux prestataires, chargés du Projet de territoire. L'A'U a participé à la réunion de lancement du Projet de Territoire, en mars 2017.

## Projet de territoire Nîmes Métropole 2030

Pilote AU : ARNAUD ROLLET

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

L'élaboration du projet de territoire de Nîmes Métropole a été initiée en 2009 avec les premiers éléments de réflexion proposés par l'A'U dans le cadre d'une vision prospective de l'agglomération nîmoise ayant pour objectif de donner une lisibilité à long terme de son développement économique et de son organisation territoriale.

Elle s'est poursuivie en 2012-2013 à travers une démarche de co-production d'un « schéma de développement » avec les services et les élus communautaires.

En 2015, suite aux élections municipales et à l'élaboration du projet de territoire du Pôle métropolitain Nîmes-Alès, la communauté d'agglomération a décidé de relancer une nouvelle démarche d'élaboration de son projet de territoire avec le recours à un prestataire extérieur, le bureau d'études Inddigo, et l'accompagnement de l'A'U.

En 2017, l'A'U est sollicitée pour poursuivre sa mission d'accompagnement à l'élaboration de ce projet de territoire.

### Objectifs :

- Accompagner Nîmes Métropole dans le suivi de la réalisation de la mission du prestataire.
- Participer activement à la démarche de projet et à son animation.
- Co-produire les éléments constitutifs du projet : le cadre stratégique, l'armature territoriale et le plan d'actions
- Assurer une cohérence entre les démarches et les documents cadres communautaires (PDU, PLH) et le SCoT Sud Gard.
- Participer à la définition des conditions de réussite de la mise en œuvre du projet et de son suivi-évaluation.

### Compte rendu d'exécution :

En 2017, l'A'U a accompagné Nîmes Métropole et son prestataire Inddigo dans l'animation des ateliers sectoriels et intercommunaux pour l'émergence du projet de territoire, la définition de son cadre stratégique et l'identification des actions correspondantes. Elle a également accueilli un atelier technique avec les services communautaires destiné à alimenter le plan d'actions. L'A'U a aussi participé régulièrement aux comités de suivi et ponctuellement à l'agglorforum (instance de concertation de Nîmes Métropole).

En fin d'année, l'A'U a initié le travail d'élaboration de l'armature territoriale dont elle s'est vue confier la charge en s'appuyant sur un inventaire des projets sur le territoire communautaire réalisé au premier semestre.

En parallèle, elle a suivi l'élaboration du Schéma directeur commercial de Nîmes Métropole en participant aux instances dédiées.

### Livrables :

- Dossier cartographique « Nîmes Métropole 2030 : Inventaire des projets », Juin 2017

## Programme Local de l'Habitat de Nîmes Métropole

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Le lancement de la révision du PLH de Nîmes Métropole nécessitera une délibération de la Communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Cette mission intègre une forte dimension politique et de concertation. Elle fera l'objet de restitutions dans le cadre de multiples instances : commission habitat, conférence des maires, conseil communautaire, copil d'articulation PLH – PDU - Projet de territoire nouvellement créé, etc.

### Objectifs :

Cette mission vise à élaborer le PLH 2019-2025 de Nîmes Métropole en lien avec le service habitat de Nîmes Métropole. Elle sera constituée, en 2017, d'une phase bilan du PLH actuel (janvier-juin), d'une phase diagnostic (mars-octobre) et d'une phase document d'orientation (novembre à janvier). Elle consiste en une production de documents et d'analyse, ainsi qu'une animation d'ateliers de concertation et de réunions.

### Compte rendu d'exécution :

Le travail a démarré en septembre 2017. Il concerne :

- Le suivi et l'accompagnement de Nîmes Métropole dans la mission "analyse du marché immobilier" réalisée par Adéquation : co-rédaction du cahier des charges, co-analyse des offres, relecture et avis technique sur les documents produits, participation aux cotechs et copils.
- Le suivi et l'accompagnement de Nîmes Métropole dans la mission "projections Omphale de l'Insee" : relecture et avis technique sur les documents produits, participation aux cotechs et copils.
- L'élaboration du diagnostic du PLH : récupération, construction et traitement des données, entretiens avec les acteurs, analyse du contexte.

## Plan de Déplacements Urbains de Nîmes Métropole

Pilote AU : NICOLAS DUVIC

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

A partir de janvier 2017 et jusqu'en décembre 2018, Nîmes Métropole pilotera l'élaboration de son 2<sup>ème</sup> PDU.

### Objectifs :

L'agence sera en charge du suivi de la révision du PDU et animera une équipe projet A'U-DGA mobilité. Elle aura pour missions : la coordination de la démarche, la co-animation avec les services de Nîmes Métropole et les prestataires des ateliers participatifs et des commissions géographiques. Elle apportera une contribution en phase diagnostic, une contribution à l'élaboration de l'EE, l'exploitation et la valorisation de l'EMD, la relecture des documents produits par le(s) prestataire(s).

### Compte rendu d'exécution :

Le 1<sup>er</sup> semestre a été consacré au lancement de la démarche et à l'élaboration du diagnostic. En collaboration avec le Service organisation des transports et planification, l'A'U a :

- co-animé plusieurs réunions : le comité partenarial, le comité de suivi des élus de Nîmes Métropole, 2 groupes projet PDU,
- co-animé 7 commissions géographiques PDU,
- animé 4 ateliers participatifs dans le cadre du dispositif aggloforum,
- fourni des exploitations complémentaires de l'EMD pour alimenter le diagnostic du PDU,
- coordonné la révision du PDU avec les services concernés de Nîmes Métropole, notamment sur le volet concertation et communication,
- coordonné la réalisation de l'enquête Origine-Destination,
- assuré une relecture des documents produits par les prestataires.

Le second semestre a été consacré à :

- la finalisation du diagnostic,
- la définition de 3 scénarios contrastés,
- la construction du modèle multimodal,
- l'analyse de l'enquête Origine-Destination,
- la mise en place d'une page dédiée à la concertation sur le site aggloforum.

## **PDU de Nîmes Métropole : Exploitation de l'EMD**

Pilote AU : MARC SAINTE CROIX

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### **Objectifs :**

Il s'agit, pour l'A'U, de poursuivre l'exploitation et la valorisation de l'Enquête-Ménages-Déplacements dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du PDU (stationnement, inter modalité, pôle générateurs de déplacements, motorisation des ménages...).

### **Compte rendu d'exécution :**

La transmission par l'A'U des différents éléments nécessaires au prestataire extérieur pour réaliser le diagnostic du PDU de Nîmes Métropole s'est effectuée courant 1er semestre 2017.

L'exploitation de l'EMD (mobilité des résidents) a été finalisée à l'échelle de 12 secteurs couvrant l'aire urbaine nîmoise. Les résultats et analyse ont alimenté la démarche PDU et ont donné lieu à la réalisation de 12 publications distinctes.

## Suivi transversal des démarches cadres et des projets

Pilote AU : PATRICE FOURNIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Objectifs :

- Participer et contribuer aux instances de coordinations de Nîmes Métropole.
- Participer et contribuer aux cotech, copil et groupe de travail relatifs aux missions / projets de Nîmes Métropole (Magna Porta, T1 sud, T2, Base Ocvia, Porte ouest, ...) dont Suivi Politique de la ville (Contrat de ville et NPRU NM).

### Compte rendu d'exécution :

Lors du premier semestre 2017, l'A'U a été amenée à participer, contribuer sur différents projets ou démarches : la base travaux CNM, T1 sud, le suivi de la politique de la ville, le suivi du contrat de ville, Magna Porta, Porte Ouest...

Le bilan des potentialités foncières dans les 35 ZAE communales sur Nîmes Métropole a été réalisé.

L'A'U a également participé au suivi du groupe foncier agricole et mas Larrier pour Magna Porta.

## Compensation environnementale et agricole

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Accompagnée par l'A'U, Nîmes Métropole a engagé une démarche d'anticipation de l'impact environnemental des projets de développement sur son territoire. Des premiers outils offrant la possibilité d'estimer, de quantifier et de spatialiser les impacts potentiels des projets sur plusieurs espèces protégées ont été proposés en 2016. En parallèle, un inventaire et une cartographie des projets à horizon 2030 a été réalisé. Cette étape incontournable a marqué le point de départ d'une réflexion stratégique sur l'anticipation des impacts des projets d'aménagement sur la biodiversité dans le but de mieux articuler développement et enjeux environnementaux. Fort de ces premiers éléments, et compte tenu des évolutions réglementaires, les modalités de compensation mises en œuvre jusqu'à présent par Nîmes Métropole sont à requestionner et le partenariat Nîmes Métropole / A'U mérite d'être poursuivi.

### Objectifs :

Les missions de l'A'U sont les suivantes :

- Valoriser, consolider et poursuivre l'inventaire des projets 2030.
- Affiner l'estimation des impacts potentiels des futurs projets sur la biodiversité.
- Développer une analyse de l'impact agricole des futurs projets dans le but d'alimenter la réflexion sur la compensation agricole.
- Diffuser les outils et mettre les éléments à disposition des différentes démarches en cours (PT/PDU/PLH, SCoT) et permettre leur mobilisation dans le cadre des PLU.
- Assurer le transfert de méthodologie auprès des services de Nîmes Métropole.

### Compte rendu d'exécution :

Les travaux liés à l'anticipation de la mise en œuvre des mesures compensatoires se sont poursuivis en 2017 afin d'assurer le transfert de la méthode, élaborée dans le cadre de travaux de recherche CNRS, de modélisation des impacts prévisibles des projets d'aménagement sur l'Outarde Canepetière. L'A'U a ainsi pu lancer une modélisation des impacts prévisibles cumulés des projets d'aménagement inventoriés sur le territoire de Nîmes Métropole. Les résultats ont été présentés en comité technique en fin d'année 2017 et restitués sous forme d'un rapport d'études.

Une procédure de mobilisation de l'outil à la demande a été instaurée afin de pouvoir répondre aux besoins ponctuels d'analyse des impacts des projets portés par Nîmes Métropole. Cette dernière sera testée pour le projet Magna Porta.

## Accompagnement des documents d'urbanisme de Nîmes Métropole

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Suite aux évolutions législatives (ALUR, Grenelle II, Loi NOTRe), Nîmes Métropole est amenée à jouer un rôle de plus en plus important. Pour mener à bien ses missions, Nîmes Métropole met en place une méthode de travail pour faciliter la mise en cohérence des projets et conseiller en amont les communes pour qu'elles prennent en compte les orientations issues des politiques sectorielles de l'agglomération (PLH, PDU, schémas directeurs portant sur les questions économiques, d'assainissement, d'eau potable, de déchets etc.). Parallèlement, les communes ont besoin d'être guidées dans la conduite de leurs projets afin d'intégrer facilement et dans les temps les éléments des politiques sectorielles.

### Objectifs :

Les missions de l'A'U en 2017 sont les suivantes:

- Accompagner les directions de Nîmes Métropole dans le cadre d'un comité de suivi des documents d'urbanisme des communes.
- Accompagner en amont les communes pour les procédures de révision de PLU.
- Développer des outils homogènes au service des communes et des partenaires.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a joué un rôle de conseil auprès du service Aménagement Durable du Territoire (ADT) de Nîmes Métropole chargé de suivre la révision ou la modification des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux. L'A'U a fait des propositions méthodologiques pour un dispositif d'accompagnement de Nîmes Métropole dans son suivi des PLU. Des éléments de réflexion pour aider les services à élaborer un avis sur un PLU et une 1<sup>ère</sup> ébauche d'un « porter à connaissance » des démarches communautaires ont été fournis à l'agglomération. L'opportunité d'organiser un « comité de suivi des PLU » régulier, au cours duquel le service ADT recueille et structure les avis des différents services techniques de l'agglomération, a été explorée. Ces éléments de réflexions ont notamment permis la tenue d'un comité de coordination des services, qui s'est appuyé sur les propositions de l'A'U.

## Schéma de développement des ZAE de Nîmes Métropole

Pilote AU : DAVID RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Suite à l'approbation de la liste des zones d'activités économiques (ZAE) transférées à Nîmes Métropole, l'A'U participe à l'élaboration d'un schéma de développement (volet planification) des ZAE en fonction d'une stratégie préalablement définie.

### Objectifs :

L'A'U doit accompagner Nîmes Métropole pour ce schéma de développement en réalisant un diagnostic articulé autour de fiche d'identité pour chaque ZAE transférée à Nîmes Métropole.

Ce diagnostic sera constitué de 21 fiches d'identité caractérisant et qualifiant chacune des ZAE ainsi que de documents de synthèse cartographique (classification de la nature de développement et hiérarchisation des ZAE).

### Compte rendu d'exécution :

Suite à l'approbation de la liste des ZAE transférées à Nîmes Métropole le 06/02/2017, l'A'U participe à l'élaboration du volet planification du schéma de développement des ZAE.

L'A'U a co-réalisé un diagnostic (21 fiches d'identité caractérisant et qualifiant chacune des ZAE) ainsi que des documents de synthèse cartographique (classification de la nature de développement et hiérarchisation des ZAE).

Ces travaux ont été restitués et présentés le 18 juillet 2017 (CoTech/CoPil).

Une réunion préparatoire a eu lieu le 13 novembre (Cotech/Copil) pour le Comité de suivi PTNM 2030 portant sur le schéma de développement des ZAE :

1. Stratégie du Développement économique présenté par le service Dév. éco.
2. Proposition technique et hiérarchisation des ZAE présenté par l'A'U après validation technique.
3. Le plan d'actions présenté par le service Dév. éco.

Suite à cette dernière réunion, l'A'U est en attente de validation politique pour modifier les 21 fiches diagnostics des ZAE réalisées au premier semestre afin de mentionner le potentiel de développement et la hiérarchisation des ZAE.

## Suivi révision PLU de Nîmes

Pilote AU : ARNAUD ROLLET

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte :

Depuis 2015, l'A'U accompagne la Ville de Nîmes dans la procédure de révision de son PLU et l'approche environnementale de l'urbanisme confiées à deux groupements de bureaux d'études (ADELE SFI et CSD Ingénieurs).

Elle a également réalisé en 2016 le PADD et élaboré quatre Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques : Nature en Ville, Patrimoine, Commerce, Intensification le long du TCSP.

Elle a participé à la restitution aux PPA et à la concertation avec les habitants (co-élaboration de panneaux de concertation en phase diagnostic).

En 2017, elle poursuivra son accompagnement de la révision du PLU et finalisera les OAP thématiques.

### Objectifs :

Les missions de l'A'U seront les suivantes :

- Adapter et finaliser le PADD et les OAP thématiques.
- Poursuivre l'accompagnement sur la procédure de révision et le suivi de la mission des prestataires.
- Participer à la concertation avec les partenaires (PPA) et le public.
- Apporter une expertise complémentaire et une vision transversale des sujets, projets et documents cadres développés à une autre échelle,
- Assurer une mission de veille de l'ensemble des études réalisées sur le territoire nîmois (NPNRU, TCSP, TBV, etc.).

### Compte rendu d'exécution :

En 2017, l'A'U a formalisé un dossier "OAP thématiques" qui a été intégré au projet de révision du PLU arrêté le 30/09/2017.

Ces OAP sont les suivantes :

1. Nature en ville : renforcement de l'armature paysagère et écologique
2. Patrimoine : valorisation de l'héritage antique et de la candidature UNESCO
3. Commerce : vers une stratégie de redynamisation du centre-ville
4. Intensification urbaine : densification et diversification le long des axes T.C.S.P.

### Livrables :

- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Révision du PLU
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), Révision du PLU

## **Accompagnement au PLU de Jonquières Saint Vincent**

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : Commune de Jonquières Saint Vincent

### **Objectifs :**

- Appuyer la commune sur l'élaboration de son PLU par notamment un accompagnement sur la rédaction d'un cahier des charges, d'une analyse des offres et une conduite de la démarche. L'A'U élaborera plusieurs volets participant au rapport de présentation (contexte juridique et réglementaire, profil socio-démographique, besoins en logements, consommation foncière, capacités résiduelles).

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a rédigé le cahier des charges de la révision du PLU en septembre/octobre (réunion de travail le 4 octobre) puis la période de consultation a eu lieu entre le 16 octobre et le 10 novembre. L'A'U a ensuite procédé à l'analyse des offres. Une réunion de travail s'est déroulée le 14 décembre 2017.

## Accompagnement au PLU de Bellegarde

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : Commune de Bellegarde

### Contexte :

Dans le cadre de l'appui aux communes, l'A'U accompagne Jonquières-Saint-Vincent et Bellegarde, dans leur démarche de révision et d'élaboration de PLU. La commune de Bellegarde souhaite s'appuyer sur l'expertise de l'A'U en tant qu'outil d'ingénierie local partagé pour l'accompagner efficacement tout le long du processus d'élaboration de son PLU.

### Objectifs :

L'objectif est d'appuyer la commune sur l'élaboration de son PLU par notamment un accompagnement sur la rédaction d'un cahier des charges, d'une analyse des offres pour retenir un prestataire chargé de la révision du document d'urbanisme. L'A'U accompagnera la commune pour le pilotage de la démarche et participera aux instances techniques et politiques. De plus, l'A'U élaborera plusieurs volets participant au rapport de présentation.

### Compte rendu d'exécution :

Le processus de révision a débuté en fin d'année 2017. L'A'U a procédé à une relecture du cahier des charges proposé par les services techniques de la commune, puis a participé à l'analyse des offres et à l'émergence d'un prestataire préférentiel, qui a été retenu par la commune.

## **SCoT Uzège Pont du Gard : Accompagnement sur PADD et DOO**

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaire chef de file : SCoT Uzège Pont du Gard

### **Contexte :**

L'A'U a réalisé des cahiers thématiques pour alimenter la rédaction du diagnostic (2 cahiers) et de l'EIE (3 cahiers). Le PADD et le DOO seront réalisés en régie par le syndicat mixte avec l'appui de l'A'U en 2017-2018.

### **Objectifs :**

- Préparer, participer et contribuer aux comités techniques et aux instances de travail sur le PADD et le DOO.
- Accompagner le Syndicat Mixte du SCoT dans la rédaction du PADD et du DOO.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a participé et co-animé les instances de révision du SCoT suivantes : séminaire PADD, comités techniques PADD, DOO, travaux liés à l'acquisition de la base de données d'occupation des sols. Elle a également accompagné le PETR dans la rédaction du PADD et proposé les premières règles du DOO concernant la limitation de la consommation d'espaces.

Pour répondre aux besoins du PETR, une mission de mise à jour des cahiers « diagnostic » et « état initial de l'environnement » a été réalisée dans un calendrier global de révision décalé.

## **SCoT Uzège Pont du Gard : Armature Trame verte et bleue**

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaire chef de file : SCoT Uzège Pont du Gard

### **Contexte :**

Les orientations du SCoT de l'Uzège prennent fortement appui sur les qualités paysagères et environnementales. Avec le nouveau dispositif législatif (lois Grenelle, ALUR), cet aspect doit être renforcé dans les documents d'urbanisme qui déterminent les conditions permettant d'assurer la préservation de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. Les trames vertes et bleues sont l'expression de ces dispositions et prennent en compte le schéma régional de cohérence écologique, elles sont un nouvel élément à intégrer au SCoT.

Le syndicat mixte du SCoT a confié à un prestataire le soin de créer une base d'occupation du sol à grande échelle sur la base d'une orthophoto 2012 selon une nomenclature en cohérence avec celle qui a été réalisée dans le Sud du Gard. Cette base de données a été livrée en fin d'année 2016.

### **Objectifs :**

Il s'agira de :

- Définir le réseau de continuités écologiques en identifiant les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui constitueront la trame verte et bleue du territoire afin de favoriser la mobilité des espèces en cohérence avec les travaux conduits par l'A'U sur le SCoT du Sud du Gard en mobilisant la base d'occupation du sol.
- Accompagner le syndicat mixte dans l'appropriation de la trame verte et bleue en tant qu'outil de planification, renforçant ainsi la prise en compte du paysage comme axe central de l'aménagement du territoire dans le SCoT actuel.
- Définir une trame verte et bleue multifonctionnelle qui, au-delà des fonctions écologiques, assure des fonctions économiques (facteur d'attractivité), sociales (accès à la nature, à des espaces de détente et de loisirs...), paysagères (mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, préservation d'éléments spécifiques du paysage), voire éducatives (sensibilisation aux enjeux de développement durable).

### **Compte rendu d'exécution :**

Sur la base de la méthodologie employée dans le SCoT du Sud du Gard, l'A'U a proposé les grands principes d'armature verte et bleue pour le SCoT de l'Uzège Pont du Gard. Une mission d'analyses complémentaires écologiques et de vérifications terrain a été confiée à un prestataire extérieur. La synthèse des travaux a été restituée en comité technique en novembre 2017 et intégrée aux cahiers thématiques EIE.

## **SCoT Sud du Gard : Mise à jour du diagnostic et de l'EIE**

Pilote AU : NICOLAS DUVIC

Partenaire chef de file : SCoT du Sud du Gard

### **Contexte :**

L'A'U a réalisé le diagnostic et l'EIE de la révision du SCoT du Sud du Gard en 2015. Ces documents seront à mettre à jour avant arrêt du projet de SCoT : mi-2018.

### **Objectifs :**

- Accompagner le Syndicat Mixte dans la révision du SCoT.
- Réaliser le diagnostic et l'EIE.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'année 2017 a été consacrée au suivi de la révision du SCoT (phases PADD et DOO : participations et contributions en comité technique et comité de rédaction).

La mise à jour de l'EIE et du diagnostic a été engagée en interne depuis novembre et devra être finalisée en janvier-février 2018 sur la base des retours exprimés par les PPA. Cela pourra donner lieu à l'actualisation de certaines données (Insee 2014, EMD...). Le document final fera l'objet d'une PAO réalisée par l'A'U.

## SCoT Sud du Gard : Accompagnement sur PADD et DOO

Pilote AU : NICOLAS DUVIC

Partenaire chef de file : SCoT du Sud du Gard

### Contexte :

La révision du SCoT du Sud du Gard se poursuit, avec l'objectif de valider le PADD lors du 1er semestre 2017.

La rédaction du DOO est prévue sur l'ensemble de l'année 2017 et début 2018. L'A'U contribuera à sa rédaction et fera partie du comité de rédaction.

### Objectifs :

- Participation et contribution à environ 10 comités techniques orientés principalement autour de la rédaction du DOO.
- Animation des cotech relatifs à :
  - Morphologie urbaine / Tache urbaine / enveloppe urbaine / extension urbaine
  - TVB

Le travail réalisé sur ces thèmes pourra le cas échéant, préparer la réalisation de « cahiers pratiques » pour faciliter l'appropriation du SCoT et sa mise en œuvre.

### Compte rendu d'exécution :

Lors du 1<sup>er</sup> semestre 2017, l'A'U a :

- préparé les comités techniques avec le Syndicat Mixte du SCoT et le bureau d'études, en mobilisant la base ocsol et l'observatoire du foncier pour alimenter la réflexion autour des notions de tâches et d'enveloppes urbaines.
- participé et apporté des contributions lors des comités techniques et des comités de rédaction du DOO.
- assuré la relecture des documents du SCoT.

Lors du second semestre, l'Agence a poursuivi cette mission d'accompagnement dans l'élaboration du DOO, en particulier en proposant la rédaction de prescriptions et recommandations liées à la trame verte et bleue.

## **SCoT Sud du Gard : Armature Trame Verte et Bleue**

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaire chef de file : SCoT du Sud du Gard

### **Contexte :**

La trame verte et bleue et les corridors écologiques font partie des éléments nouveaux que le SCoT doit intégrer dans le cadre de sa révision conformément au nouveau dispositif législatif, en prenant en compte le SRCE. En 2015 et 2016, l'AU a fait émerger le projet de TVB via l'animation de plusieurs groupes de travail jusqu'à formaliser le projet d'armature verte et bleue du SCoT.

### **Objectifs :**

- Poursuivre et finaliser le volet trame verte et bleue du SCoT
- Accompagner l'inscription de l'armature verte et bleue du SCoT dans le PADD et le DOO.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a assuré l'intégration (texte et cartographie) dans le PADD du SCoT du Sud du Gard du projet d'armature verte et bleue issu des travaux conduits précédemment. Elle a également animé un comité de rédaction du DOO sur la traduction réglementaire des dispositions relatives à l'armature verte et bleue. Ce travail a abouti à une note rassemblant les propositions de rédaction des règles liées à l'armature verte et bleue pour le DOO et d'une cartographie associée au 1/75000ème. Ces éléments ont été communiqués au bureau d'études en charge de la rédaction globale du DOO.

## **4 – AMENAGEMENT ET PROJETS URBAINS**

## Projets urbains autour des haltes ferroviaires de Nîmes Métropole

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Objectifs :

Dans l'optique de la note réalisée pour le Pôle métropolitain Nîmes Alès pour mettre à jour la connaissance sur l'évolution de la ligne Alès-Nîmes depuis la validation du projet d'axe, une note de même type était envisagée.

### Compte rendu d'exécution :

L'objectif de la mission a évolué, en accord avec le partenaire directement concerné. Il était attendu la production d'une note en lien avec la démarche PDU de Nîmes Métropole, note à enjeux similaire à celle produite pour le Pôle métropolitain Nîmes Alès et Alès Agglomération (ligne TER Alès Nîmes). Cette note fera l'objet d'une production dans le cadre du PDU et la mission initiale est supprimée.

## **Stratégie foncière pour les projets de Nîmes Métropole**

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### **Contexte :**

Dans le but d'amorcer la réflexion sur une stratégie foncière à développer pour la mise en œuvre des projets de Nîmes Métropole, la collectivité souhaite poser les bases méthodologiques d'analyse des potentialités foncières.

### **Objectifs :**

- Proposer une méthodologie d'analyse multi-critères permettant de détecter les potentialités foncières pour des projets de développement et de se prononcer sur les opportunités foncières émergentes.
- Inventorier les données disponibles et constituer une base des données existantes.

### **Compte rendu d'exécution :**

Cette mission a été supprimée du PPT, suite au Conseil d'administration de l'A'U en juillet 2017.

## Valorisation et développement des ZAE de Nîmes Métropole

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Objectifs :

- Accompagner Nîmes Métropole pour définir les options de développement des zones d'activités prioritaires issues des orientations du schéma de développement des ZAE de Nîmes Métropole.

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission a été ajournée, suite au Conseil d'administration de l'A'U en juillet 2017.

## **Mutation des ZAE communales sur le territoire de Nîmes Métropole**

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### **Objectifs :**

- Accompagner les communes à la demande de Nîmes Métropole pour définir les modalités de requalification et de mutation de leurs zones d'activités suite aux orientations du schéma de développement des ZAE de Nîmes Métropole.

### **Compte rendu d'exécution :**

Cette mission a été ajournée, suite au Conseil d'administration de l'A'U en juillet 2017.

## Projets des quartiers NPRU de Nîmes

Pilote AU : ARNAUD ROLLET

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte :

L'A'U accompagne les réflexions sur les quartiers nîmois "en difficulté" depuis le Grand Projet de Ville. Elle a réalisé les premières études ayant abouti à l'intégration du Chemin Bas d'Avignon et de Valdegour au Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) de Nîmes Métropole. Entre 2013 et 2016, une actualisation des études urbaines sur les quartiers concernés (Pissevin-Valdegour, Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville, Mas de Mingue), a conduit à leur intégration au Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) et a débouché sur une consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre urbaine, dont un dialogue compétitif pour Pissevin-Valdegour achevé en 2016. Cette même année, l'AU a réalisé un diagnostic participatif des espaces extérieurs de Pissevin dans le cadre de « marches exploratoires ».

En 2017, l'A'U apportera son concours à la réalisation des études techniques et de maîtrise d'œuvre urbaine nécessaires à la bonne mise en œuvre des NPNRU et poursuivra la réalisation de diagnostics participatifs sur l'ensemble des quartiers concernés.

### Objectifs :

- Apporter à la Ville et à ses partenaires expertise et éléments de connaissance facilitant la conception et la mise en œuvre des projets urbains.
- Veiller à l'articulation des procédures, des projets et à la prise en compte d'enjeux transversaux.
- Participer à la concertation auprès des partenaires et du public, plus particulièrement à l'animation des maisons de projets.
- Co-réaliser 3 ateliers participatifs de diagnostic des espaces extérieurs (en lien avec les marches exploratoires déjà réalisées).

### Compte rendu d'exécution :

En 2017, l'A'U a pleinement et activement participé au suivi des missions de maîtrise d'œuvre urbaine pour chaque quartier NPNRU, ainsi qu'au suivi des études techniques connexes. Elle a ainsi assisté à l'ensemble des instances de suivi et à une grande partie des ateliers techniques thématiques, notamment sur l'habitat.

Dans le cadre de l'animation des maisons de projets, outre la présence aux journées d'inauguration, l'A'U y a tenu 3 ateliers cartographiques participatifs (Valdegour, Mas de Mingue et Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville) à la suite d'une première expérience à Pissevin en 2016 et des marches exploratoires réalisées par les habitantes de ces quartiers depuis 2014. Chacun de ces ateliers a donné lieu à une publication et l'ensemble de la démarche a fait l'objet d'un article dans Traits d'Agences n°30.

### Livrables :

- Trois publications : « Marches exploratoires : Diagnostic des espaces extérieurs :
  - de Valdegour (Mars 2017),
  - de Chemin Bas d'Avignon - Clos d'Orville (Juin 2017),
  - Mas de Mingue (Avril 2017) à Nîmes »
- Panneaux de concertation des maisons de projets (co-production)
- Article dans la revue Traits d'Agences n°30 « Dans les quartiers en renouvellement urbain de Nîmes, la rue à l'épreuve des femmes », Printemps 2017

## Reconstitution de l'offre locative sociale

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte :

Dans le cadre du PRU, il est nécessaire d'intégrer le plus en amont possible la question de la reconstitution de l'offre démolie et de proposer des sites adaptés. Il s'agit également de connaître finement la capacité de reconstitution de l'offre sociale dans les communes périurbaines. Cette mission est inscrite dans le protocole d'engagement FNAU-ANRU.

### Objectifs :

Cette mission vise à alimenter les travaux de préparation de la convention ANRU et d'aider à la décision en ce qui concerne la localisation de la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du PRU. Elle s'appuiera sur l'observatoire des sites et des projets pour identifier les sites les plus adaptés en regard de plusieurs critères.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a accompagné Nîmes Métropole dans la démarche de prospection foncière pour l'évaluation des capacités de reconstitution de l'offre locative sociale. Pour cela, Nîmes Métropole a mobilisé l'observatoire des sites et projets ainsi qu'un travail cartographique à l'échelle de Nîmes. L'A'U a également participé à des visites de terrain et aux réunions de restitution des travaux auprès des techniciens et élus de Nîmes Métropole, de l'EPF et des services de l'Etat.

La phase finale, à l'initiative du partenaire est en cours depuis novembre : présentation aux élus et validation politique de la politique de reconstitution de l'offre locative sociale.

## **OPAH RU Anduze**

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Contexte :**

Retenu dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville en décembre 2014, le centre-ville d'Anduze est l'objet d'actions sur le parc privé dans le cadre du PLH et du contrat de ville d'Alès Agglomération. Initié en 2015 par l'A'U, la mise en place d'une OPAH RU se poursuit en 2017 avec un marché d'étude pré-opérationnelle puis de suivi-animation.

### **Objectifs :**

Cette mission d'accompagnement d'Alès Agglomération pour la mise en place d'une OPAH RU dans le centre-ville d'Anduze en janvier 2018 se fera en 2 étapes :

- une mission d'AMO renforcée au 1<sup>er</sup> semestre dans le cadre du marché d'étude pré-opérationnelle,
- une mission de préparation de l'OPAH au 2<sup>nd</sup> semestre (communication grand public, AMO pour le marché de suivi-animation, etc.)

### **Compte rendu d'exécution :**

L'agence a participé au comité de pilotage de lancement de l'OPAH-RU d'Anduze le 3 mars. Elle a transmis à Alès Agglomération les études et éléments nécessaires à la réalisation de la mission par le prestataire. Une analyse des données sur les prix de l'immobilier a été produite dans le cadre du diagnostic de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH, dont le comité technique de restitution a lieu le 7 juillet 2017.

## **OPAH RU multisite de Beaucaire Terre d'Argence**

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : CC Beaucaire Terre d'Argence

### **Objectifs :**

En phase pré-opérationnelle, de janvier à avril 2017, il s'agira de finaliser le diagnostic, d'accompagner les volets "test de faisabilité" et "programme d'actions", de participer et contribuer aux cotech, copil et comité de suivi.

Concernant la phase préparation OPAH RU, de mai à septembre 2017, la mission consistera essentiellement à contribuer aux réunions publiques et à accompagner le lancement d'un marché public de suivi-animation.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a :

- réalisé le diagnostic de l'étude pré-opérationnelle,
- accompagné la collectivité sur les phases suivantes : test de faisabilité et rédaction de la convention OPAH,
- assisté à quelques réunions techniques.

### **Livrables :**

- Etude pré-opérationnelle d'intervention sur bâti existant « Analyse urbaine des secteurs d'étude : centre-ville de Beaucaire, Bellegarde, Jonquières et traversée de ville de Saint-Vincent », Janvier 2017
- Etude pré-opérationnelle d'intervention sur bâti existant « Analyse foncière des secteurs d'étude : centre-ville de Beaucaire, Bellegarde, Jonquières et traversée de ville de Saint-Vincent », Juin 2017

## Suivi et accompagnement du projet quartier gare

Pilote AU : ARNAUD ROLLET

Partenaire chef de file : Ville d'Alès

### Contexte :

L'éco quartier gare d'Alès est une opération d'aménagement durable sur les friches ferroviaires mutables en centre-ville, initiée par la Ville d'Alès en 2008 avec l'organisation du concours Europan10. Ce projet de revitalisation et de couture urbaine complexe et de grande envergure participe à renforcer le cœur de l'agglomération alésienne. Projet structurant du contrat d'axe Alès-Nîmes, il s'articule avec un projet de Pôle d'Échanges Intermodal (PEI).

Depuis l'origine, l'AU accompagne la collectivité alésienne dans l'émergence du projet : préparation et suivi du concours Europan, participation aux ateliers techniques éco quartier, participation à la rédaction d'un accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, participation à l'étude de faisabilité du projet, participation à l'élaboration d'un protocole d'intention avec la SNCF.

En 2017, poursuivra cette mission d'accompagnement.

### Objectifs :

- Accompagner la ville et l'agglomération d'Alès dans l'élaboration du projet et sa mise en œuvre (à caler avec la participation de la SPL) : redéfinir les objectifs et le programme d'aménagement à partir d'un cœur de projet et d'un phasage de réalisation, proposer une stratégie et des outils de mise en œuvre, assister la ville dans le choix et le suivi des missions d'AMO / de maîtrise d'œuvre et d'études techniques (énergie...)
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration et le suivi du protocole d'intentions et des protocoles fonciers avec la SNCF, accompagner la collectivité alésienne dans la démarche d'élaboration d'un quartier durable.
- Accompagner les collectivités dans la finalisation de l'étude de faisabilité du PEI.
- Veiller à l'articulation des démarches et des projets (contrat d'axe, PDU, PLU/Charte paysagère).

### Compte rendu d'exécution :

En début d'année 2017, l'A'U a organisé une réunion de travail et une visite de site avec la SNCF et les services de la collectivité alésienne concernés par le projet d'écoquartier pour laquelle elle a mis à jour le protocole d'intention.

La confirmation de l'installation d'une base travaux sur la plateforme de la gare d'Alès destinée à la rénovation de la ligne Alès-Génolhac a mis en suspend la démarche de projet et son accompagnement par l'agence d'urbanisme (notamment la réalisation d'un benchmark d'opérations similaires) et la finalisation du protocole d'intentions.

### Livrables :

- Actualisation du projet « Mise en œuvre d'un projet écoquartier sur le site de la gare d'Alès : Protocole d'intention », document de travail, janvier 2017

## Analyse de la vacance commerciale en cœur de ville alésien

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : Ville d'Alès

### Contexte :

Alès a récemment mobilisé ses habitants, usagers et actifs et commerçants du centre-ville, dans le cadre d'une démarche de co-construction citoyenne : « les Etats Généraux du cœur de ville ». Cette démarche vise l'amélioration, la redynamisation ou encore l'animation du cœur d'Alès. Pour mettre en œuvre les propositions issues de cette démarche, un budget est consacré à financer des actions concrètes en matière d'urbanisme, de voirie, de cadre de vie, d'habitat, d'animations, etc.

Le cœur de ville représente aussi le cœur de territoire de la communauté d'agglomération d'Alès, qui se pose la question plus précise de l'attractivité et la redynamisation commerciale. Face à l'abandon de plusieurs locaux commerciaux, qui laisse une image de « déshérence » défavorable pour l'attractivité et la convivialité du centre-ville, les collectivités se préoccupent des stratégies urbaines, comme économiques à adopter.

### Objectifs :

L'A'U a pour mission de :

- Doter Alès Agglomération d'un état des lieux de la vacance des locaux commerciaux sur l'hyper-centre : Places Barbusse, Péri, de l'Abbaye et rues Docteur Serre, d'Avéjan, Beauteville, Saint-Vincent, Albert 1er, Lois Blanc, Taisson, qui représentent les espaces définis comme prioritaires par Alès Agglomération. L'objectif est d'identifier des potentiels fonciers intéressants pour l'installation de nouveaux commerces, sur un local ou sur un ensemble de locaux remembrés.
- Proposer une sélection de locaux ou de remembrements de locaux, cohérents avec leur situation dans l'hyper-centre.

Par la suite, Alès Agglomération disposera des éléments pour s'engager dans une démarche de concertation et de négociation avec les propriétaires pour éventuellement acquérir des locaux et encourager la réinstallation de commerces.

### Compte rendu d'exécution :

Afin de doter Alès Agglomération d'un état des lieux de la vacance des locaux commerciaux sur l'hyper-centre, l'A'U a analysé les bases de données dont elles disposent et réalisé une observation sur le terrain (vérification des bases de données, photographies, renseignements...). Lors des échanges avec le service responsable de la mission, l'A'U a proposé une sélection de locaux ou de remembrements de locaux, cohérents avec leur situation dans l'hyper-centre. Une plaquette permettant la restitution de l'information accumulée a été produite pour servir aux services de l'Agglomération.

### Livrables :

- Etude « Vacance commerciale centre-ville d'Alès : Identification des commerces vacants dans l'hyper centre », Septembre 2017

## Densification des ZAE d'Alès Agglomération (Bruèges et Croupillac)

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte :

La capacité d'Alès Agglomération à orienter son développement économique repose entre autres, sur la mise à disposition de nouvelles zones d'activités d'une surface suffisamment importante, mobilisables à court, moyen et long termes. Or, à ce jour, sur l'ensemble de son territoire, seulement 9 ha non urbanisés sont immédiatement commercialisables. Dans ce contexte de rareté foncière, Alès Agglomération et Alès Myriapolis s'interrogent sur les capacités de densification des zones d'activités économiques existantes.

Celles de Bruèges et Croupillac, qui sont en continuité l'une de l'autre, ont été fléchées comme zone test, pour mener cette analyse.

### Objectifs :

- Définir les capacités et des modalités de densification et d'optimisation économique de la zone test des ZAE de Bruèges et de Croupillac
- Utiliser ce test pour en déterminer une méthodologie d'analyse de référence pouvant être appliquée sur d'autres secteurs

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a réalisé un état des lieux et défini des enjeux avec le service développement économique d'Alès Agglomération. Différents scénarios d'optimisation du foncier économique ont été présentés et un rapport d'étape élaboré. Ces éléments de réflexion sont en attente d'être partagés et validés avec différents acteurs du territoire, lors d'un comité de pilotage restant à organiser, afin de procéder à la finalisation de la mission. Cette mission constituera une 1ère base de travail pour poursuivre en 2018 sur la mobilisation des acteurs, en vue en vue d'initier des dynamiques publiques ou publiques/privées, pour densifier l'urbanisation, renforcer la mixité des fonctions (éco, habitat, commerces, loisirs) et mutualiser (tous thèmes) les usages.

### Livrables :

- Etude « Comment optimiser le foncier dans les Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'Alès Agglomération ? Commune d'Alès : ZAE de Bruèges et de Croupillac. Eléments de réflexion », Septembre 2017

## Quartier Richelieu : accompagnement OPAH RU

Pilote AU : ARNAUD ROLLET

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte :

L'A'U participe depuis 2010 aux réflexions conduites sur le quartier Richelieu, faubourg patrimonial et trait d'union entre l'écusson de Nîmes et l'écoquartier Hoche-Université, mais aussi un des quartiers nîmois les plus vulnérables au regard des inondations, un des plus denses et des habitants parmi les plus précaires de la ville. Elle a notamment réalisé plusieurs diagnostics (urbains, foncier) et proposé les premières orientations d'aménagement. Elle a également co-animé des ateliers avec les milieux professionnels et les partenaires institutionnels sur l'avenir de Richelieu. Elle assure depuis 2013 une mission d'accompagnement de la ville pour la réalisation d'une étude préalable à la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention (OAPH-RU) et participe aux démarches « quartiers résilients » du Cerema. En 2017, l'A'U poursuivra sa mission de suivi des démarches engagées sur l'OPAH RU, la résilience urbaine (CEREMA) et la stratégie foncière (EPF).

### Objectifs :

- Apporter un appui technique à la Ville de Nîmes dans le suivi des procédures d'aménagement et des démarches engagées sur Richelieu.
- Veiller aux partages des enjeux et des objectifs de l'ensemble des démarches de projet engagées sur l'Est nîmois, plus particulièrement avec le projet d'écoquartier Hoche-Université.
- Suivre les études nécessaires à la mise en œuvre de l'OAPH-RU.
- Participer aux travaux sur la résilience urbaine conduits par le CEREMA.
- Apporter son concours à la mise en place d'une stratégie foncière sur le quartier menée par l'EPF.

### Compte rendu d'exécution :

En 2017, l'A'U a été très peu sollicitée, la démarche de renouvellement urbain du quartier étant suspendue à la consultation d'un prestataire pour une mission de suivi-animation de l'OPAH-RU. L'agence d'urbanisme a néanmoins participé à une réunion de travail sur l'intervention de l'EPF Occitanie (acquisition-portage de foncier à restructurer).

## **Extension PSMV de Nîmes : Diagnostic socio-démographique et habitat**

Pilote AU : CLEMENT FELDIS

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### **Objectifs :**

- Réaliser un diagnostic socio démographique du centre-ville élargi, en y incluant les volets habitat et commerces.
- Elaborer un portrait du secteur "extension du PSMV" sous la forme d'une restitution spécifique.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a produit une publication transmise à la ville de Nîmes en juin 2017 et concernant l'analyse sociodémographique du périmètre Site Patrimonial Remarquable.

Ce travail a été affiné et repris suite à une réunion technique avec les services de la ville de Nîmes. La publication finale a été restituée aux élus et techniciens de la ville de Nîmes le 5 octobre 2017.

### **Livrables :**

- Publication « Population et logements dans le site patrimonial remarquable », Septembre 2017

## Plan de jalonnement piéton de Nîmes

Pilote AU : CLOTILDE WATIER

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte :

Dans la cadre de la mise en œuvre du PLD de la ville de Nîmes et de la candidature Unesco, le service circulation et stationnement prévoit la réalisation d'un plan de jalonnement piéton.

La Ville souhaite mettre en place un jalonnement destiné d'une part à permettre aux touristes de s'orienter dès leur arrivée sur le centre-ville vers les points d'intérêts qu'ils sont venus découvrir et les guider sur des itinéraires pertinents, mais toutefois souples. D'autre part, la Ville souhaite également faire évoluer les comportements de tous (touristes, habitants, travailleurs, étudiants...) en ce qui concerne la marche à pied, pour conforter et augmenter la part de cette pratique de déplacement.

### Objectifs :

1. Aider la Ville à faire des choix sur :

- des itinéraires de déplacement, existants ou à inciter, à prioriser ;
- des caps à atteindre (éléments qui font l'objet d'un jalonnement);
- la localisation et le nombre des mâts.

2. Accompagner la Ville sur le cahier des charges du prestataire chargé de la conception de la signalétique

3. Etre en appui de la Ville pour la communication qu'elle souhaite mettre en place, en faveur de la marche à pied

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a participé aux comités techniques visant à définir les modalités de définition d'un jalonnement piéton de l'écusson lié au patrimoine. Lors de ces comités, la question des temps de parcours à pied a été également abordée, en complément de la réflexion sur le jalonnement de l'écusson. Dans ce cadre, l'A'U a produit des cartographies, pour aider la Ville à faire des choix sur une "carte temps piéton", son périmètre, sa finalité. L'A'U a élaboré une plaquette pour partager les éléments de réflexion et pour que les élus puissent décider des choix à faire pour communiquer sur les temps de parcours sur le centre-ville élargi de Nîmes.

### Livrables :

- Publication « Vers l'élaboration d'une carte "temps piétons pour Nîmes" : Point d'étape suite à la séance de travail du 10 juillet 2017 », Octobre 2017
- Cartes complémentaires à la publication, Octobre 2017

## Suivi des grands projets urbains nîmois

Pilote AU : ARNAUD ROLLET

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte :

En 2017, l'A'U poursuivra l'accompagnement des grands projets urbains nîmois qu'elle assure depuis leur origine :

- L'écoquartier Hoche-Université en phase de réalisation depuis 2011 sur la 1<sup>ère</sup> tranche (université, logements, espaces publics et ouvrages hydrauliques). Les études ont été finalisées en 2016 sur la 2<sup>ème</sup> tranche du projet, la plus importante, avec un engagement en phase opérationnelle en attente de définition des modalités de mise en œuvre.
- La greffe urbaine du Mas Lombard, située entre une zone pavillonnaire et l'A9, dans un territoire agricole partiellement inondable. Bénéficiant en amont d'une AEU, cette opération porte l'ambition d'une agriculture intégrée qui a fait l'objet d'une réflexion prospective animée par l'A'U. Elle entre aujourd'hui en phase opérationnelle avec la consultation d'un aménageur.
- La revitalisation de l'ex pépinière Pichon en parc urbain concrétise la « diagonale verte » reliant garrigues et plaine du Vistre. Elle fait l'objet d'une étude d'aménagement et de programmation en vue du lancement d'une DUP.

### Objectifs :

- Assurer un apport de compétences et de connaissances transversales (mobilités, activités, habitat, trame verte et bleue...) en étant attentif à la mise en perspective des projets d'écoquartiers et d'aménagement urbain avec un projet de ville durable.
- Veiller aux partages des enjeux et des objectifs de l'ensemble des démarches de projet engagées sur la ville et plus particulièrement l'Est nîmois (requalification de Richelieu, NPNRU).
- Être force de proposition sur le volet « agriculture intégrée » au projet d'écoquartier du Mas Lombard.
- Participer aux instances de suivi des projets et aux groupes de travail thématiques selon les besoins.

### Compte rendu d'exécution :

En 2017, l'A'U n'a pas été sollicitée pour le suivi des projets "d'écoquartiers" nîmois de Hoche-Université et de Mas Lombard, dans l'attente d'une relance des deux démarches par la Ville de Nîmes.

En revanche, elle a participé aux instances de suivi du projet de parc urbain sur les anciennes pépinières Pichon.

## Nouvelles Formes Urbaines en Cévennes - Saint Privat des Vieux

Pilote AU : FLORENT HARO

Partenaire chef de file : Commune de Saint Privat des Vieux

### Objectifs :

- Accompagner la démarche dans le cadre de la convention partenariale A'U / ENSAM.
- Mettre à disposition les éléments contextuels, en animant l'organisation du travail entre collectivité et étudiants de l'ENSAM ainsi que sa restitution.
- Valoriser la démarche ainsi que celles antérieures.

### Compte rendu d'exécution :

La mission d'initialisation et d'accompagnement par l'A'U s'est terminées en juin 2017 avec l'organisation et l'animation d'un séminaire de restitution dans la commune de Saint-Privat-des-Vieux, en présence des élus de la commune.

Un travail de valorisation a été initié au 2<sup>ème</sup> semestre : une petite publication présentant des éléments de synthèse d'une sélection des projets de Nouvelles Formes Urbaines en Cévennes (Saint-Privat, mais aussi Saint-Jean-du-Gard et Anduze) les plus susceptibles d'apporter des idées aux élus qui le liront. Le travail, sur lequel une stagiaire de l'ENSAM a travaillé en fin d'année, sera finalisé avec l'aide de l'ENSAM au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

### Livrables :

- Diaporama du séminaire d'ouverture
- Note de cadrage, Janvier 2017

## **Charte préservation et compensation des espaces agricoles dans le Gard**

Pilote AU : CLAUDINE TARDY

Partenaire chef de file : Conseil Départemental du Gard

### **Contexte :**

A l'initiative d'acteurs départementaux : Conseil Départemental, Chambre d'agriculture, DDTM et SAFER, une charte sur la préservation et la compensation des espaces agricoles est en préparation et sera proposée à la signature en 2017. Cette initiative globale aura ensuite vocation à se traduire à l'échelle des territoires de projets (EPCI, SCoT) pour une mise en œuvre plus concrète

### **Objectifs :**

- Accompagner les acteurs départementaux (Conseil Départemental, Chambre d'agriculture, DDTM et SAFER) dans la finalisation d'une charte sur la préservation et la compensation des espaces agricoles.
- Accompagner sa traduction à l'échelle des territoires de projets (EPCI, SCoT).
- Suivre les travaux relatifs à la mise en place de la compensation agricole sur les projets majeurs de Nîmes Métropole.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a participé au séminaire organisé à l'occasion de la signature de la charte départementale. Elle a par ailleurs suivi les travaux du groupe de travail départemental (sans y être associée) visant à définir les conditions de mise en œuvre de la compensation agricole réglementaire dans le Gard.